

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2210

10 septembre 2008

### SOMMAIRE

Akeler Properties S.à r.l. ....	106053	L.L.I. Beteiligungs AG .....	106065
AQUA AM S.A. ....	106039	LSF5 Lux Investments S.à r.l. ....	106060
Arlvest S.A. Holding .....	106080	Lux Light International S.à r.l. ....	106065
Asia Consumer Holdings Sàrl .....	106051	MARKETING - PUBLICITE - REGIE Lu-	
Azure Funding Europe S.A. ....	106070	xembourg S.A. ....	106043
BBD S.A. ....	106055	Mas Luc S.A. ....	106045
BNP Paribas .....	106054	NHS Investments S.A. ....	106043
Candido Teixeira, Entreprise de Construc-		North and South Rail Investments S.à r.l.	
tion S.à r.l. ....	106070	.....	106056
Casden Sàrl .....	106043	North and South Rail Investments S.à r.l.	
Cashmere S.A. ....	106039	.....	106056
CHERRY Luxembourg S.A. ....	106043	PB4 S.A. ....	106052
Development Capital S.A. ....	106050	Pinatubo S.A. ....	106042
Easy Solutions S.à r.l. ....	106079	Pinunze S.A. ....	106042
Elverson Finance S.à r.l. ....	106057	Pro Fencing Holdings S.A. ....	106055
EURO-RE Invest 1 & CO .....	106058	Retail Investments Sàrl .....	106055
euroscript Luxembourg Gesellschaft mit		Roga International S.A. ....	106050
beschränkter Haftung .....	106054	SANPAOLO IMI Equity Management S.A.	
Evrax Group S.A. ....	106035	.....	106044
Ferlux S.A. ....	106051	Science in Motion GmbH & Co. KG .....	106053
Focus Investment .....	106054	S.C.I. Sogno, société civile immobilière .	106036
FutureTec S.A. ....	106079	Seafar SA .....	106078
Geo Luxembourg S.A. ....	106079	Sematic S.A. ....	106035
Getty Images Luxembourg S.à r.l. ....	106040	S.E.T. Société Européenne de Trading S.A.	
HCEPP Luxembourg Master S.à r.l. ....	106034	.....	106051
Iberica de Diagnostico y Cirugia Luxem-		SGAM AI Equilibrium Fund .....	106052
bourg .....	106057	Sheringham Holding S.à r.l. ....	106045
Iberica de Diagnostico y Cirugia Luxem-		S.I.T. Lux S.A. ....	106073
bourg .....	106057	S.M.R.L. Holding S.A. ....	106052
Immobilière Monterey - Palace .....	106038	Star Group Holding S.A. ....	106040
JPMorgan European Property Holding Lu-		Star Group S.A., société de gestion de pa-	
xembourg 1 S.à r.l. ....	106056	trimoine familial, "SPF" .....	106040
Jumax Consulting S.A. ....	106071	The Butler SA .....	106066
Kensington Assets S.A. ....	106039	Trident Locations S.A. ....	106079
Lehman Brothers Merchant Banking Part-		Valexpert S.A. ....	106034
ners IV (Europe) S.C.A., SICAR .....	106074	Vision h. s.à r.l. ....	106071
Leonardo Asset Management .....	106044	Weblogistics S.à r.l. ....	106050
Lepont Luxembourg Holding S.A. ....	106046		

**Valexpert S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R.C.S. Luxembourg B 79.318.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires,  
tenue au siège social à Luxembourg, le 13 juillet 2007 à 16.00 heures*

Reconduction des mandats de Monsieur Marc Ambroisien, Monsieur Reinald Loutsch et Madame Elise Lethuillier en tant qu'administrateurs et de H.R.T. Révision S.A., en tant que Commissaire aux comptes pour une durée de six années, leur mandat prenant fin à l'assemblée statuant sur les comptes de l'année 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2007.

*Pour la société  
Signature  
Un administrateur*

Référence de publication: 2008109758/817/19.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09617. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080126896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

**HCEPP Luxembourg Master S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 502.050,00.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R.C.S. Luxembourg B 76.008.

*Extract from the resolutions of the sole shareholder of the Company dated August 13, 2008*

Pursuant to the resolutions of the sole shareholder of the Company dated August 13, 2008 at 10.00 a.m., (the "Resolutions"), the sole shareholder resolved to remove Mr. Sansal Ozdemir from his mandate as manager of the Company with effect as at the time of the Resolutions.

Pursuant to the Resolutions, the sole shareholder of the Company resolved to appoint Ms. Renata Miazga, born on July 9, 1973 in Zagan, Poland, residing professionally at 2, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, Grand Duchy of Luxembourg, as manager of the Company, with immediate effect and for an unlimited period.

Consequently, the Company is managed by a board of managers composed of two managers, Mr. Gordon Black and Ms. Renata Miazga.

August 13, 2008.

By virtue of delegation of powers  
Claude Niedner

**Traduction pour les besoins de l'Enregistrement:**

*Extrait des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société en date du 13 août 2008*

Il résulte des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société en date du 13 août 2008, à 10.00 heures, (les "Résolutions"), que l'associé unique a décidé de mettre fin au mandat de Monsieur Sansal Ozdemir en tant que gérant de la Société avec effet à l'heure des Résolutions.

Conformément aux Résolutions, l'associé unique de la Société a décidé de nommer Mademoiselle Renata Miazga, née 9 juillet 1973 à Zagan, en Pologne, résidant professionnellement 2, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité de gérant de la Société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

En conséquence, la Société est gérée par un conseil de gérance composé de deux gérants, Monsieur Gordon Black et Mademoiselle Renata Miazga.

Le 13 août 2008.

En vertu d'une délégation de pouvoirs  
Claude Niedner

Référence de publication: 2008109786/250/35.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT10030. - Reçu 16,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080127392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

**Evraz Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 105.615.

Le Conseil d'Administration tenu en date du 23 mai 2008 décide de renommer avec effet immédiat M. Alexander Frolov, Président du Conseil d'Administration de la Société jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2008.

Pour avis conforme  
TMF Management Luxembourg S.A.  
Domiciliaire  
Signatures

Référence de publication: 2008109761/805/18.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09842. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

**Sematic S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 90.801.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du 22 juillet 2008, que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

*Quatrième résolution*

L'Assemblée prend acte et ratifie la cooptation de Monsieur Vincent THILL, en qualité d'Administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Mirko LA ROCCA, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 26 octobre 2007.

L'Assemblée nomme définitivement Monsieur Vincent THILL en qualité d'Administrateur de la société. L'Assemblée prend acte et ratifie la cooptation de Monsieur Olivier CONRARD, en qualité d'Administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Davide MURARI, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 1<sup>er</sup> février 2008.

L'Assemblée nomme définitivement Monsieur Olivier CONRARD en qualité d'Administrateur de la société.

*Cinquième résolution*

Le mandat des Administrateurs expirant à la date de ce jour, l'Assemblée décide de ne pas renommer les administrateurs Vincent Thill, Olivier Conrard et Luc Verelst, et décide de nommer, pour un terme de - 1 - (un) an, les Administrateurs suivants:

*Administrateurs de catégorie A:*

- Monsieur Roberto ZAPPA, entrepreneur, demeurant à Bergamo (Italie), Via Damiano Chiesa, 10, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Marco ZAPPA, dirigeant, demeurant à Bergamo (Italie), Via Benedetto Marcello, 9, Administrateur;
- Monsieur Paolo ZAPPA, entrepreneur, demeurant à Ranica (Italie), Via Vespucci, 14, Administrateur;
- Monsieur Nicolaas SCHOLTENS, avocat, demeurant à AMSTERDAM (Pays-Bas), Weteringschans, 26, Administrateur;
- Madame Sandrine Antonelli demeurant rue d'Arlon, 111, Luxembourg, Administrateur;
- Monsieur Mirko LA ROCCA, employé privé, demeurant à Luxembourg, 4, bld Royal - L-2449 Luxembourg, Administrateur;

*Administrateur de catégorie B:*

- Monsieur Davide MURARI, employé privé, 4, bld Royal - L-2449 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur;

Le mandat ainsi conféré aux Administrateurs et au Président du Conseil d'Administration prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2008.

L'Assemblée décide de ne pas renouveler le mandat de la société FIDUCIAIRE MEVEA Sàrl, 4, rue de l'eau, Luxembourg, en qualité de Commissaire et décide de nommer la société Alter Dom-Com Sàrl, 69, rue de la Semois, L-2533 Luxembourg, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2008.

*Septième résolution*

L'Assemblée décide de transférer avec effet immédiat le siège social de la société du 8, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg, au 18, avenue de la Porte Neuve - L-2227 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Davide MURARI / Mirko LA ROCCA

Référence de publication: 2008109763/1494/49.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09681. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

**S.C.I. Sogno, société civile immobilière.**

Siège social: L-8184 Kopstal, 24, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg E 3.941.

—  
STATUTS

L'an deux mille huit, le 8 août 2008.

Ont comparu:

1.- Madame Anna PALMISANO, née à Sammichele Di Bari (Italie), le 5 avril 1959, demeurant à L-8184 Kopstal, 24, rue de Luxembourg, matricule 1959 04 05 186;

2.- Monsieur Hamid NACCACHE, né à Luxembourg, le 5 novembre 1986, demeurant à L-8184 Kopstal, 24, rue de Luxembourg, matricule 1986 11 05 051.

Lesquels comparants ont décidé de rédiger les statuts d'une société civile immobilière, qu'ils déclarent constituer entre eux:

**Titre 1<sup>er</sup>. Forme et objet, Dénomination, Siège et durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** La société a pour objet l'acquisition, la mise en valeur, la mise en location et la gestion d'un ou plusieurs immeubles en dehors de toute opération commerciale.

La société peut acquérir des biens à Luxembourg ou à l'étranger.

La société peut, dans le cadre de l'achat, vente et location, cautionner ou donner en hypothèque tout bien qui lui appartient ou qu'elle acquiert.

**Art. 2.** La société prend la dénomination de S.C.I. Sogno, société civile immobilière.

**Art. 3.** Le siège statutaire et de direction effective de la société est établi à L-8184 Kopstal, 24, rue de Luxembourg. La décision de transférer le siège dans un pays étranger requiert une décision unanime des associés.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

**Titre 2. Apports en numéraire, Attributions de parts d'intérêts**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à EUR 2.500, (deux mille cinq cents euros), représenté par 100 (cent) parts d'intérêts d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

Les 100 (cent) parts d'intérêts ont été souscrites comme suit:

1.- Madame Anna PALMISANO, prénommée, soixante cinq parts d'intérêts . . . . .	65
2.- Monsieur Hamid NACCACHE, prénommé, trente cinq parts d'intérêts . . . . .	35
Total: cent parts d'intérêts . . . . .	100

Les souscripteurs procéderont à la libération des parts par l'apport de EUR 2.500, (deux mille cinq cents euros) en numéraire.

**Art. 6.** Chaque part d'intérêt confère à l'associé dans le fonds social et dans la répartition des bénéfices le droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts d'intérêts existantes.

Les associés, dans leurs rapports internes, supportent dans la même proportion les dettes de la société.

Vis-à-vis des tiers, toutefois, les associés seront tenus des engagements sociaux, conformément à l'article 1863 du code civil.

**Art. 7.** Les parts d'intérêts ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné par des associés représentant au moins les trois quarts des parts d'intérêts.

Les parts d'intérêts ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément d'associés représentant les trois quarts des parts d'intérêts appartenant au survivant. Ce consentement n'est toutefois pas requis lorsque les parts sont transmises sous forme d'héritage ou de legs même particulier, soit à des héritiers en ligne directe, soit au conjoint survivant.

Les cessions entre vifs s'opèrent par acte notarié ou sous seing privé. Elles ne sont opposables à la société et aux tiers qu'après avoir été signifiées à la société par exploit d'huissier ou acceptées par elle dans un acte notarié, conformément à l'article 1690 du code civil.

**Art. 8.** Chaque part d'intérêt est indivisible à l'égard de la société qui pourra suspendre les droits y attachés tant que l'indivision perdure ou en cas de désaccord entre nu-proprétaire et usufruitier.

Les héritiers et légataires de parts d'intérêts ou les créanciers d'un associé ne peuvent pour l'exercice de leurs droits, sous aucun prétexte requérir l'apposition de scellés sur les documents, valeurs et biens de la société.

### **Titre 3. Administration**

**Art. 9.** La société est administrée par les deux associés. Les administrateurs sont nommés pour un terme indéterminé.

**Art. 10.** Les administrateurs sont investis des pouvoirs d'administration et de disposition les plus étendus pour la réalisation de l'objet social.

A l'égard des tiers, la société se trouve toujours valablement engagée par la signature conjointe des administrateurs. Les administrateurs peuvent conférer à toutes personnes des pouvoirs spéciaux pour un ou plusieurs objets déterminés.

Chaque associé a un droit illimité de surveillance et de contrôle concernant les affaires de la société.

### **Titre 4. Décision des associés**

**Art. 11.** Les assemblées générales des associés se réunissent à la suite d'une convocation émanant soit de l'administrateur, soit de deux associés.

Les avis de convocation contiennent obligatoirement l'ordre du jour.

Les convocations des associés à une assemblée ont lieu au moyen de lettres recommandées à la poste, adressées aux associés, huit jours au moins à l'avance, formalité à laquelle les associés peuvent renoncer.

Un associé peut se faire représenter à une assemblée générale par un mandataire, associé ou non, muni d'un pouvoir spécial.

Chaque part d'intérêt donne droit à une voix aux assemblées, sans limitation.

Les décisions sont prises à la majorité simple des voix des votants.

Si toutefois une assemblée générale extraordinaire est appelée à apporter une modification au pacte social, elle n'est régulièrement constituée que si la moitié au moins de toutes les parts d'intérêt sont dûment représentées. La décision requiert une majorité des 3/4 des parts présentes ou représentées.

Les assemblées générales régulièrement constituées représentant l'universalité des associés et les décisions qu'elles prennent valablement obligent tous les associés.

Les délibérations des assemblées sont constatées par des procès-verbaux transcrits sur un registre spécial qui sont signés par les associés présents. Les copies ou extraits à produire sont certifiés conformes par les administrateurs.

### **Titre 5. Année sociale**

**Art. 12.** L'année sociale s'étend du premier janvier au trente et un décembre de chaque année.

### **Titre 6. Dissolution**

**Art. 13.** Ni le décès, ni l'interdiction, ni la faillite, ni la liquidation judiciaire ou la déconfiture d'un associé ou d'un administrateur n'entraînent la dissolution de la société.

**Art. 14.** En cas de dissolution anticipée de la société, la liquidation s'opérera par les soins des administrateur alors en fonction, sauf décision contraire des associés prise à la majorité simple des voix.

### **Titre 7. Divers**

**Art. 15.** Pour tout ce que les présents statuts ne prévoient pas, les articles 1832 et suivants du code civil sont applicables.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant, les comparants, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se sont reconnus dûment convoqués et à l'unanimité des voix ont pris la résolution suivante:

Sont nommés administrateurs pour une durée indéterminée:

- Madame Anna PALMISANO, prénommée,
- Monsieur Hamid NACCACHE, prénommé.

La société sera valablement engagée par la signature conjointe de deux administrateurs. L'adresse de la société est fixée à L-8184 Kopstal, 24, rue de Luxembourg.

Dont acte, passé à Kopstal, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé le présent acte.  
 Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Anna PALMISANO / Hamid NACCACHE.

Référence de publication: 2008109765/2065/100.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09747. - Reçu 20,50 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

### **Immobilière Monterey - Palace, Société Civile Particulière.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11C, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg E 2.559.

Constituée par acte du notaire Paul Frieders du 05.06.1989, statuts modifiés par cession de parts le 29.12.1989, par actes sous seing privé du 25 mars 2001 et du 2 mai 2007, selon publications au Mémorial numéro C 315 du 10.11.1989, Memorial C 1361 du 5 juillet 2007 (statuts coordonnés) et Mémorial C 1394 du 7 juillet 2007 (augmentation de capital, et encore par acte sous seing privé du 19 mai 2008, non encore publié.

L'an deux mille huit (2008), le dix-neuf mai

S'est tenu une assemblée générale extraordinaire des trois associés de la société civile particulière dénommée "Immobilière Monterey Palace", (ci-après la "Société"), à savoir:

1. Monsieur Jean-Claude Wolter, avocat honoraire demeurant 11 B, boulevard Joseph II, L-12840 Luxembourg.
2. Madame Isabelle Wolter, licenciée en sciences commerciales et consulaires, avec adresse professionnelle 11B, boulevard Joseph II, L - 1840 Luxembourg.
3. Ceramex SA, société anonyme, ayant son siège social 11 B, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, représentée par son administrateur unique Madame Isabelle Wolter pré-qualifiée

L'assemblée est tenue sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Wolter, gérant, qui désigne aux fonctions de secrétaire et scrutateur Madame Isabelle Wolter.

Toutes les dix-neuf mille (19.000) parts sociales étant présentes, l'assemblée peut valablement délibérer sur son ordre du jour comme suit:

- 1) Reformulation des associés dans l'article 5 des statuts aux fins des statuts coordonnés
- 2) Modification du 8 e alinéa de l'article 10 des statuts pour y prévoir sub 5 l'approbation préalable de l'assemblée pour des dépenses dépassant le montant de cent mille euros (EUR 100.000) (au lieu de présentement EUR 25.000)

Après en avoir délibéré; l'assemblée approuve ensuite, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide de reformuler la description des associés et leur adresse, pour donner au premier alinéa de cet article des statuts coordonnés la teneur suivante:

**Art. 5.** Le capital social est fixé à quatre cent soixante-quinze mille Euros (EUR 475,000), représenté par dix neuf mille (19.000) parts d'intérêt d'une valeur de vingt cinq Euros chacune.

Il est détenu comme suit:

- Monsieur Jean-Claude Wolter, avocat honoraire 11 B, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg neuf mille neuf cent quatre vingt dix neuf parts . . . . .	9.999
- Madame Isabelle Wolter, licenciée en sciences commerciales et consulaires, 11 B, boulevard Joseph II L-1840 Luxembourg une part . . . . .	1
- Ceramex, société anonyme, ayant son siège social 11C, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg neuf mille parts . . . . .	9.000
Total: dix neuf mille parts d'intérêt . . . . .	19.000

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée décide de modifier le point 5 du 8e alinéa de l'article 10 des statuts comme suit:

"5. Les dépenses dépassant un montant de cent mille euros (EUR 100.000)."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé le présent procès-verbal en vue de sa publication légale au Mémorial.

Jean-Claude Wolter / Isabelle Wolter  
Président de séance / Secrétaire et scrutateur

Référence de publication: 2008109816/281/49.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2008, réf. LSO-CT05657. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

**AQUA AM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 131.707.

—  
*Extrait des résolutions*

*prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 12 août 2008*

En date du 12 août 2008, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé:

- d'élire Deloitte, 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg aux fonctions de Réviseur d'Entreprises de Aqua AM S.A. pour l'exercice financier se clôturant le 30 juin 2008.

Luxembourg, le 13 août 2008.

Pour extrait sincère et conforme

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signatures

Référence de publication: 2008109773/1024/18.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT10175. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127085) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

**Kensington Assets S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 94.861.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 15 mai 2008 à 14.00 heures*

L'Assemblée Générale reconduit les mandats des Administrateurs, Messieurs Marc Ambroisien, Reinald Loutsch, Madame Elise Lethuillier et le commissaire aux comptes, HRT Révision S.A., 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg pour six années. Leur mandat prendra fin à l'Assemblée Générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2008.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Référence de publication: 2008109778/817/19.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT02350. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

**Cashmere S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 42.640.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2008*

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles JACQUET, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Lux Business Management S.à.r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Lux Konzern S.à.r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

106040

Luxembourg, le 24 juin 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008109780/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09078. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

---

**Getty Images Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: CAD 30.000,00.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 139.444.

—  
**RECTIFICATIF**

Le présent document est établi en vue de rectifier les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg concernant la société à responsabilité limitée GETTY IMAGES LUXEMBOURG S.A R.L.:

GETTY IMAGES LUXEMBOURG S.A R.L. est une société à responsabilité limitée établie et ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 139.444.

Signature.

Référence de publication: 2008109822/1005/17.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2008, réf. LSO-CS10671. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

---

**Star Group S.A., société de gestion de patrimoine familial, "SPF", Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial, (anc. Star Group Holding S.A.).**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 63.756.

L'an deux mille huit, le trente juillet.

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding "STAR GROUP HOLDING S.A.", avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 63.756,

constituée sous la dénomination de "COMPAGNIE FINANCIERE PAVIE SA" aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 25 mars 1998, publié au Mémorial C numéro 448 du 19 juin 1998,

dont les statuts ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 06 mars 2001 publié au Mémorial C numéro 866 du 11 octobre 2001,

La séance est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Mademoiselle Sophie HENRYON, employée privée, demeurant à Herserange (France).

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Claudia ROUCKERT, employée privée, demeurant à Rodange.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Maria SANTIAGO-DE SOUSA, employée privée, demeurant à Soleuvre.

Madame la Présidente expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les QUATRE MILLE (4.000) ACTIONS d'une valeur nominale de CENT CINQUANTE-TROIS EUROS (153,-€), représentant l'intégralité du capital de SIX CENT DOUZE MILLE EUROS (612.000,-€), sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence dûment signée, restera annexée au présent procès-verbal, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1) Transformation de la société anonyme holding en société de gestion de patrimoine familial ("SPF"); suppression dans les Statuts de toute référence à la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, à compter de ce jour;

2) Changement du libellé de l'objet social (article 2 des statuts) pour lui donner la teneur suivante:

"La société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que définis à l'article 2 de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF"), à l'exclusion de toute activité commerciale.

Par actifs financiers au sens de la Loi, il convient d'entendre:

(i) les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière, et

(ii) les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

La société n'est admise à détenir une participation dans une société qu'à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

3) Modification de la dénomination de la société en STAR GROUP S.A., société de gestion de patrimoine familial, "SPF" Modification de l'article 1<sup>er</sup>, alinéa 1<sup>er</sup> des statuts pour lui donner la teneur suivante: il existe une société anonyme, sous la dénomination de STAR GROUP S.A., société de gestion de patrimoine familial, "SPF";

4) Suppression du capital autorisé.

Modification afférente de l'article 3, alinéas 4 à 7 des statuts,

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transformer la société anonyme holding en société de gestion de patrimoine familial ("SPF") à compter de ce jour.

Toute référence dans les statuts à la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding est supprimée

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'objet social de la société, de sorte que l'article deux (2) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

**Art. 2.** La société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que définis à l'article 2 de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF"), à l'exclusion de toute activité commerciale.

Par actifs financiers au sens de la Loi, il convient d'entendre:

(i) les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière,

et

(ii) les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

La société n'est admise à détenir une participation dans une société qu'à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de modifier la dénomination de la société en STAR GROUP S.A., société de gestion de patrimoine familial, "SPF", de sorte que l'article premier (1<sup>er</sup>) alinéa 1<sup>er</sup> des statuts a dorénavant la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>. 1<sup>er</sup> alinéa.** Il existe une société anonyme, sous la dénomination de STAR GROUP S.A., société de gestion de patrimoine familial, "SPF".

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de supprimer le capital autorisé et de supprimer les alinéas 4 à 7 de l'article 3.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Madame la Présidente lève la séance.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, elles ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Henryon, Rouckert, Maria Santiago, Kessler.

Enregistré à Esch/Al. A.C., le 1<sup>er</sup> août 2008, Relation: EAC/2008/10345. - Reçu douze euros 12,-€.

Le Receveur ff. (signé): N. Boiça.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 20 août 2008.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2008110380/219/87.

(080128239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

---

**Pinunze S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 37.222.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 4 août 2008*

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Pieter van Nugteren, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Lux Business Management S.à r.l., ayant son siège social, 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui se tiendra en 2014.

Luxembourg, le 4 août 2008.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008109781/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09084. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

---

**Pinatubo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 44.453.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 31 juillet 2008*

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles JACQUET, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Lux Business Management S.à.r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Lux Konzern S.à.r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui approuvera les comptes de l'exercice 2008.

Luxembourg, le 31 juillet 2008.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008109791/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2008, réf. LSO-CT06623. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

---

**M.P.R. LUX S.A., MARKETING - PUBLICITE - REGIE Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 91.709.

J'ai l'honneur, par la présente, de vous informer de ma décision de démissionner avec effet immédiat de mes mandats d'administrateur et d'administrateur-délégué de la société MARKETING - PUBLICITE - REGIE Luxembourg SA.

Metz, le 27/07/2008.

Florent NEU.

Référence de publication: 2008109825/9229/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2008, réf. LSO-CT11475. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

**Casden Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 31.002,40.**

Siège de direction effectif: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 139.681.

Il est porté à la connaissance de tous que:

- La société Gevag Gesellschaft für Anlage und Verwaltung AG, ayant son siège social 8, Wydlerweg à CH-8047 Zürich a cédé 1.193 parts sociales de la société Casden Sàrl à la société Amrea Financial S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert, à L-2453 Luxembourg, et ce en date du 21 juillet 2008.

Luxembourg, le 25 juillet 2008.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008109792/655/18.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT02685. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

**CHERRY Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R.C.S. Luxembourg B 134.287.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 27 mars 2008*

En date du 27 mars 2008, l'associé unique de la Société a pris la résolution suivante:

- de révoquer Monsieur Gerard LEGTMANN de son mandat d'administrateur de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27.03.2008.

*Pour CHERRY Luxembourg S.A.*

*Signature*

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2008109826/1005/17.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2008, réf. LSO-CS04751. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127011) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

**NHS Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 70.348.

Par décision du Conseil d'Administration tenu le 28.07.2008 au siège social de la société, il a été décidé:

- D'accepter la démission de Monsieur Giuseppe LA SORDA, né le 20.03.1962 à Ischia (Italie), employé privé, résidant professionnellement au 12, avenue de la Liberté à L-1930 Luxembourg, de sa fonction d'administrateur de catégorie «A» et président, avec effet immédiat;

- De coopter comme nouvel administrateur de catégorie «A» avec effet immédiat, Monsieur Massimo DEL VECCHIO, employé privé, né le 06.08.1955 à Rome en Italie, résidant professionnellement au 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, son mandat ayant comme échéance celui de son prédécesseur.

- D'appeler à la fonction de Président du Conseil d'Administration Monsieur Massimo DEL VECCHIO précité.

*Pour NHS INVESTMENTS S.A.*

Signatures

Référence de publication: 2008109793/24/19.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09781. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

**SANPAOLO IMI Equity Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 80.364.

Par décision du Conseil d'Administration tenu le 28.07.2008 au siège social de la société, il a été décidé:

- D'accepter la démission de Monsieur Giuseppe LA SORDA, né le 20.03.1962 à Ischia (Italie), employé privé, résidant professionnellement au 12, avenue de la Liberté à L-1930 Luxembourg, de sa fonction d'administrateur et président, avec effet immédiat;

- De coopter comme nouvel administrateur, avec effet immédiat, Monsieur Massimo DEL VECCHIO, employé privé, né le 06.08.1955 à Rome en Italie, résidant professionnellement au 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, son mandat ayant comme échéance celui de son prédécesseur.

- D'appeler à la fonction de Président du Conseil d'Administration Monsieur Massimo DEL VECCHIO précité.

*Pour SANPAOLO IMI EQUITY MANAGEMENT S.A.*

Signature

Référence de publication: 2008109795/24/19.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09784. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

**Leonardo Asset Management, Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 1.000.000,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 131.734.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la Société tenue le 8 octobre 2007 que les personnes suivantes ont été nommées délégué à la gestion journalière de la Société:

- Monsieur Jean-Philippe Bidault, domicilié professionnellement 20, rue de la Paix, F-75002 Paris, France;
- Monsieur Benoni Dufour, domicilié 15, Op der Sank L-5713 Aspelt;
- Monsieur Grégoire Scheiff, domicilié professionnellement 20, rue de la Paix, F-75002 Paris, France.

Il résulte par ailleurs des résolutions de l'associé unique de la Société en date du 29 mai 2008:

- que les mandats des administrateurs ayant expiré, l'associé unique de la Société décide de réélire pour une période prenant fin à l'issue des résolutions de l'associé unique statuant sur les comptes du dernier exercice clos les personnes suivantes comme administrateurs de la Société:

- \* Monsieur Jean-Charles Mériaux, domicilié professionnellement 20, rue de la Paix, F-75002 Paris, France;
- \* Monsieur Joseph Châtel, domicilié professionnellement 20, rue de la Paix, F-75002 Paris, France;
- \* Monsieur Paolo Lange, demeurant professionnellement 16, Via Dante, 120121 Milan, Italie;

L'associé unique de la Société a également décidé en date du 29 mai 2008 d'élire pour une période prenant fin à l'issue des résolutions de l'associé unique statuant sur les comptes du dernier exercice clos les personnes suivantes comme administrateurs de la Société:

- Monsieur Jean-Philippe Bidault, domicilié professionnellement 20, rue de la Paix, F-75002 Paris, France;
- Madame Kathrin H Ricken, domiciliée professionnellement 21 Fortunatisstraße, D-54292 Trier, Allemagne.

Enfin, l'associé unique de la Société a décidé en date du 29 mai 2008 de renouveler le mandat du réviseur d'entreprises de la Société, Deloitte S.A., immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 67.895, avec siège social à L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf, pour une durée d'un an, qui prendra fin à l'issue des résolutions de l'associé unique statuant sur les comptes du dernier exercice clos.

106045

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Jean-Philippe Bidault

*Administrateur-délégué*

Référence de publication: 2008109796/5917/35.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT04038. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080127237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

---

**Mas Luc S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 71.574.

Par décision du Conseil d'Administration tenu le 01.02.2008 au siège social de la société, il a été décidé:

- D'accepter la démission de Monsieur Davide MURARI né le 14.06.1967 à Verona (Italie), employé privé, résidant professionnellement au 12, avenue de la Liberté à L-1930 Luxembourg, de sa fonction d'administrateur, avec effet immédiat;

- De coopter comme nouvel administrateur avec effet immédiat, Monsieur Vincent THILL, employé privé, né le 04.03.1971 à Arlon en Belgique, résidant professionnellement au 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, son mandat ayant comme échéance celui de son prédécesseur.

*Pour MAS LUC S.A.*

Vincent THILL / Olivier CONRARD

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2008109797/24/19.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09794. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080126909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

---

**Sheringham Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 138.350.

Il résulte des résolutions des actionnaires, en date du 04 août 2008, de la société SHERINGHAM HOLDING S. à r.l., que les actionnaires ont pris les décisions suivantes

1. Election des nouveaux Gérants A pour une durée indéterminée à compter du 04 août 2008

Mutua (Luxembourg) SA immatriculé sous le numéro B41471 auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg, et ayant son siège social 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Fides (Luxembourg) SA immatriculé sous le numéro B41469 auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg, et ayant son siège social 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Monsieur Frank Welman, né le 21 septembre 1963 à Heerlen, aux Pays-Bas, ayant pour adresse professionnelle 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

2. Démission du Gérant A suivant à compter du 04 août 2008:

Manacor (Luxembourg) SA immatriculé sous le numéro B9098 auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg, et ayant son siège social 46A avenue, J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*SHERINGHAM HOLDING S.à r.l.*

Mutua (Luxembourg) SA

*Gérant A*

*Signatures*

Référence de publication: 2008109798/683/27.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09194. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080126972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

---

**Lepont Luxembourg Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 11.803.

L'an deux mille huit, le cinq août.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "LEPONT LUXEMBOURG HOLDING S.A.", (la "Société"), avec siège social à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 11803, constituée originellement sous la dénomination sociale de "LEPONT LUXEMBOURG S.A.", suivant acte reçu par Maître Berthe HENCKES-GEHLEN, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 19 février 1974, publié au Mémorial C numéro 85 du 18 avril 1974;

dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par ledit notaire Berthe HENCKES-GEHLEN:

- en date du 12 novembre 1979, publié au Mémorial C numéro 33 du 15 février 1980, et

- en date du 9 janvier 1980, publié au Mémorial C numéro 63 du 27 mars 1980;

dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Frank BADEN, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 22 décembre 1980, publié au Mémorial C numéro 26 du 9 février 1981,

dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Georges d'HUART, notaire de résidence à Pétange, en date du 23 décembre 1987, publié au Mémorial C numéro 80 du 25 mars 1988, contenant notamment une refonte complète des statuts;

et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Frank MOLITOR, notaire de résidence à Dudelange, en date du 17 novembre 1999, publié au Mémorial C numéro 31 du 11 janvier 2000, contenant notamment le changement de la dénomination sociale en "LEPONT LUXEMBOURG HOLDING S.A."

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Monique GOERES, employée privée, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Christian DOSTERT, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

La Présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

Refonte complète des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

*Résolution*

L'assemblée décide procéder à une refonte complète des statuts, sans en modifier les éléments essentiels, pour les mettre en conformité avec les dispositions actuelles de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et notamment afin de les mettre en concordance avec la loi du 25 août 2006 ayant prévu la société anonyme unipersonnelle.

Lesdits STATUTS auront désormais la teneur suivante:

**I. Nom, durée, objet, siège social**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de "LEPONT LUXEMBOURG HOLDING S.A.", (ci-après la "Société"), régie par les dispositions légales y afférentes, ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

**Art. 2.** La durée de la Société est illimitée.

**Art. 3.** La Société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, à l'administration, à la gestion, au contrôle et à la mise en valeur de participations dans toutes sociétés établies au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, brevets et licences connexes de toute origine; participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise; acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement; faire mettre en valeur ces affaires et brevets; accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

En toutes opérations préindiquées, comme d'ailleurs en toute son activité, la société restera dans les limites de la loi du trente et un juillet mil neuf cent vingt-neuf sur les sociétés de participations financières.

**Art. 4.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg).

Il pourra être transféré à l'intérieur de la commune de Luxembourg par une décision du Conseil d'Administration.

Par simple décision du conseil d'administration, la Société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée des actionnaires.

## II. Capital social - actions

**Art. 5.** Le capital social est fixé à quatre cent soixante mille euros (460.000,- EUR), représenté par cent mille (100.000) actions d'une valeur nominale de quatre virgule six euros (4,6 EUR) chacune, intégralement libérées.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification statutaires.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), racheter ses propres actions.

**Art. 6.** Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur ou pour partie nominatives et pour partie au porteur au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article 39 de la Loi. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre. Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux administrateurs ou, si la Société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci.

L'action au porteur est signée par deux administrateurs ou, si la Société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci. La signature peut être soit manuscrite, soit imprimée, soit apposée au moyen d'une griffe.

Toutefois l'une des signatures peut être apposée par une personne déléguée à cet effet par le conseil d'administration. En ce cas, elle doit être manuscrite. Une copie certifiée conforme de l'acte conférant délégation à une personne ne faisant pas partie du conseil d'administration, sera déposée préalablement conformément à l'article 9, §§ 1 et 2 de la Loi.

La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour représenter l'action à l'égard de la Société.

La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

## III. Assemblées générales des actionnaires décisions de l'actionnaire unique

**Art. 7.** L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société. Lorsque la Société compte un actionnaire unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle peut l'être également sur demande d'actionnaires représentant un dixième au moins du capital social.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra le 4<sup>ème</sup> mardi du mois de juin à 11.00 heures au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la Loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents Statuts.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex ou télécopie une autre personne comme son mandataire.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou les présents Statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalables.

Les décisions prises lors de l'assemblée sont consignées dans un procès-verbal signé par les membres du bureau et par les actionnaires qui le demandent. Si la Société compte un actionnaire unique, ses décisions sont également écrites dans un procès verbal.

Tout actionnaire peut participer à une réunion de l'assemblée générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à l'assemblée, dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

#### IV. Conseil d'administration

**Art. 9.** La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Toutefois, lorsque la Société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans, jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés. Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, aux conditions prévues par la Loi.

**Art. 10.** Le conseil d'administration devra choisir en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopieur un autre administrateur comme son mandataire.

Un administrateur peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la Société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la moitié au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage des voix, le président du conseil d'administration aura une voix prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

**Art. 11.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, ce dernier signera.

**Art. 12.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société.

Tous pouvoirs que la Loi ou les présents Statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Lorsque la Société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

**Art. 13.** La Société sera engagée par la signature collective de deux (2) administrateurs ou la seule signature de toute (s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration.

Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la Société sera engagée par sa seule signature.

#### V. Surveillance de la société

**Art. 14.** Les opérations de la Société seront surveillées par un (1) ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaire. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six (6) années.

#### VI. Exercice social - bilan

**Art. 15.** L'exercice social de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de la même année.

**Art. 16.** Sur le bénéfice annuel net de la Société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation de la réserve requise par la Loi; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et en tant que la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social, tel que prévu à l'article 5 de ces Statuts, ou tel qu'augmenté ou réduit en vertu de ce même article 5.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la Loi.

#### VII. Liquidation

**Art. 17.** En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

#### VIII. Modification des statuts

**Art. 18.** Les présents Statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la Loi.

#### IX. Dispositions finales - loi applicable

**Art. 19.** Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi.

#### Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la Société en raison des présentes s'élève approximativement à mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passée à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: DOSTERT - GOERES - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 8 août 2008, Relation GRE/2008/3376. - Douze euros 12,- €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 19 août 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008110502/231/224.

(080128216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

---

**Development Capital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 78.151.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 30 juin 2008*

Les mandats des administrateurs venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2008 comme suit:

*Conseil d'administration:*

MM. Deschenaux Yves, employé privé, né le 04/02/1958 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg 17, boulevard Royal, L-2449, président;

Jeffrey David, employé privé, né le 12/06/1969 à Sheffield en Grande-Bretagne demeurant à Londres St James's Place 11, SW1A 1NP, administrateur;

Barbier Renaud, employé privé, né le 01/04/1970 à Metz en France demeurant à Luxembourg Am Becheler 23, L-7213, administrateur.

Pour extrait conforme

Société Européenne de Banque, Société Anonyme

Agent Administratif

Signatures

Référence de publication: 2008109799/24/23.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2008, réf. LSO-CT00743. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

---

**Weblogistics S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5423 Ersange, 19, rue du Village.

R.C.S. Luxembourg B 107.785.

—  
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008109864/734/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT10170. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

---

**Roga International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 83.919.

—  
Par décision du Conseil d'Administration tenu le 6 août 2008 à 12.00 heures au siège social de la société, il a été décidé:

- D'accepter, avec effet immédiat, la démission de:

Madame Sandrine CECALA, employée privée, née le 28 mai 1977 à Villerupt en France, résidant professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg de sa fonction d'administrateur.

- De coopter comme nouvel administrateur, avec effet immédiat:

Monsieur Giacomo BATTERA, employé privé, né le 29 août 1973 à Venise en Italie, résidant professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, son mandat ayant comme échéance celui de son prédécesseur.

106051

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme  
BANQUE DOMICILIATAIRE

Signatures

Référence de publication: 2008109803/24/19.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09807. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

---

**S.E.T. Société Européenne de Trading S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 85.436.

Par décision du Conseil d'Administration tenu le 6 août 2008 à 15.00 heures au siège social de la société, il a été décidé:

- D'accepter, avec effet immédiat, la démission de:

Madame Sandrine CECALA, employée privée, née le 28 mai 1977 à Villerupt en France, résidant professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg de sa fonction d'administrateur.

- De coopter comme nouvel administrateur, avec effet immédiat:

Monsieur Giacomo BATTERA, employé privé, né le 29 août 1973 à Venise en Italie, résidant professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, son mandat ayant comme échéance celui de son prédécesseur.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme  
BANQUE DOMICILIATAIRE

Signatures

Référence de publication: 2008109805/24/19.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09825. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

---

**Ferlux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 110.316.

Par décision du Conseil d'Administration tenu le 8 août 2008 à 13.00 heures au siège social de la société, il a été décidé:

- D'accepter, avec effet immédiat, la démission de:

Madame Sandrine CECALA, employée privée, née le 28 mai 1977 à Villerupt en France, résidant professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg de sa fonction d'administrateur.

- De coopter comme nouvel administrateur, avec effet immédiat:

Monsieur Giacomo BATTERA, employé privé, né le 29 août 1973 à Venise en Italie, résidant professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, son mandat ayant comme échéance celui de son prédécesseur.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme  
BANQUE DOMICILIATAIRE

Signatures

Référence de publication: 2008109808/24/19.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09829. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

---

**Asia Consumer Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 486.000,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 112.698.

Les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2008.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008109832/1035/16.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2008, réf. LSO-CT10715. - Reçu 36,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080126764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

---

**S.M.R.L. Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 52.302.

Par décision du Conseil d'Administration tenu le 6 août 2008 à 11.00 heures au siège social de la société, il a été décidé:

- D'accepter, avec effet immédiat, la démission de:

Madame Sandrine CECALA, employée privée, née le 28 mai 1977 à Villerupt en France, résidant professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg de sa fonction d'administrateur.

- De coopter comme nouvel administrateur, avec effet immédiat:

Monsieur Giacomo BATTERA, employé privé, né le 29 août 1973 à Venise en Italie, résidant professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, son mandat ayant comme échéance celui de son prédécesseur.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

BANQUE DOMICILIATAIRE

Signatures

Référence de publication: 2008109810/24/19.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09840. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080127025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

---

**PB4 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 98.451.

Par décision du Conseil d'Administration tenu le 5 août 2008 à 08.00 heures au siège social de la société, il a été décidé:

- D'accepter, avec effet immédiat, la démission de:

Madame Sandrine CECALA, employée privée, née le 28 mai 1977 à Villerupt en France, résidant professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg de sa fonction d'administrateur.

- De coopter comme nouvel administrateur, avec effet immédiat:

Monsieur Giacomo BATTERA, employé privé, né le 29 août 1973 à Venise en Italie, résidant professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, son mandat ayant comme échéance celui de son prédécesseur.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

BANQUE DOMICILIATAIRE

Signatures

Référence de publication: 2008109811/24/19.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09848. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080127038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

---

**SGAM AI Equilibrium Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 79.912.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2008.  
 Pour SGAM Al Equilibrium Fund  
 EURO-VL Luxembourg SA  
 CORPORATE AND DOMICILIARY AGENT  
 Signature

Référence de publication: 2008109846/3451/16.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2008, réf. LSO-CT10418. - Reçu 60,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126750) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

**Science in Motion GmbH & Co. KG, Société en Commandite simple.**

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 138.720.

Nach der Übertragung verschiedener Anteile von Kommanditen an Drittpersonen sind folgende Personen als Kommanditisten an der Gesellschaft beteiligt:

	Zahl der Anteile
Herr Ludwig MORASCH, wohnhaft in MC-98000 Monaco, 31, avenue Princesse Grace: . . . . .	4.792
Frau Dr Angela DUVINAGE, wohnhaft in D-82279 Eching, 42, Kaagangerstrasse: . . . . .	1.198
Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung PLATYPUS GmbH, mit Sitz in Luxemburg, 2A, place de Paris: . . . . .	1.000
Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung INVESTCLUB GmbH, mit Sitz in Luxemburg, 2A, place de Paris: . . . . .	1.000
Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung IC INVESTCORP GmbH, mit Sitz in Luxemburg, 2A, place de Paris: . . . . .	1.000
Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung NIC NETHERLANDS INVESTMENT CORP GmbH, mit Sitz in Luxemburg, 2A, place de Paris: . . . . .	1.000
Total der Kommanditistenanteile: . . . . .	9.990

*Für die Gesellschaft*  
 R. Lutgen  
*Rechtsanwalt*

Référence de publication: 2008109820/268/27.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT01883. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

**Akeler Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 10.000,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 79.117.

*Extrait des décisions des associés prises en date du 15 juillet 2008*

1. La démission de Monsieur Philippe Van der Beken a été acceptée avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2008.
2. Monsieur Dominique Prince, gérant, né le 29 octobre 1978 à Malmedy, en Belgique, avec adresse professionnelle au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, a été nommé gérant de la Société, en remplacement de Monsieur Philippe Van der Beken, pour une durée indéterminée. Sa nomination prend effet au 1<sup>er</sup> juillet 2008.
3. La démission de Monsieur Jean-Louis Camuzat a été acceptée avec effet au 26 juin 2008.
4. Monsieur Andreas Demmel, gérant, né le 11 avril 1969 à Munich en Allemagne, avec adresse professionnelle au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, a été nommé gérant de la Société, en remplacement de Monsieur Jean-Louis Camuzat, pour une durée indéterminée. Sa nomination prend effet au 26 juin 2008.

Le conseil de gérance est dorénavant composé comme suit:

- Dominique Prince (Gérant)
- Andreas Demmel (Gérant)
- Nigel Pope (Gérant)

POUR PUBLICATION

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008109857/1649/27.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09929. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080127163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

---

**BNP Paribas, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-2227 Luxembourg, 23-25, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 23.968.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2008.

Ambroise de WAZIERES / Eric BERG

*Mandataire sub-délégué / Mandataire sub-délégué*

Référence de publication: 2008109830/9/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03300. - Reçu 110,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080126777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

---

**Focus Investment, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 127.000,00.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 111.094.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique prise en date du 16 juillet 2008:

- que Monsieur Daniel Adam a démissionné de sa fonction de gérant B de la Société avec effet du 30 avril 2008;
- Monsieur Luca Gallinelli, Senior Manager, ayant son adresse professionnelle 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, accepte les fonctions de nouveau gérant B de la société avec effet immédiat;

Le nouveau gérant a été élu pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2008109831/1005/19.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2008, réf. LSO-CT00818. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080126913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

---

**euroscript Luxembourg Gesellschaft mit beschränkter Haftung, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8077 Bertrange, 55, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 26.127.

*Extract from the minutes of the extraordinary general meeting of shareholders of August 5th, 2008*

Dismissal of Matthias Gerstlauer as proxy of euroscript Luxembourg Gesellschaft mit beschränkter Haftung

The shareholders approve the dismissal of Matthias Gerstlauer, having his address at 1, rue de la gare, L-4571 Obercorn, as proxy of euroscript Luxembourg Gesellschaft mit beschränkter Haftung as from December 31st, 2008.

**Deutsche Übersetzung:**

*Auszug des Protokolls der außerordentlichen Generalversammlung vom 5. August 2008*

Abberufung von Herrn Matthias Gerstlauer als Prokuristen der euroscript Luxembourg Gesellschaft mit beschränkter Haftung

Die Gesellschafter bestätigen die Abberufung von Herrn Matthias Gerstlauer, wohnhaft 1, rue de la gare, L-4571 Obercorn als Prokuristen der eurosript Luxembourg Gesellschaft mit beschränkter Haftung zum 31.12.2007.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2008109873/1682/21.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09896. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

**Retail Investments Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 390.000,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 115.859.

Les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2007, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2008.

*Pour la Société*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008109834/1035/17.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2008, réf. LSO-CT10719. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

**Pro Fencing Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 108.702.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2008.

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008109835/1035/14.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2008, réf. LSO-CT10728. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

**BBD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 129.791.

*Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale annuelle des actionnaires en date du 2 juin 2008*

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale statutaire, à savoir:

*1. Administrateurs:*

1.1 Mr Hermanus Roelof Willem Troskie, 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg,

1.2 Mr John Broadhurst Mills, 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg,

1.3 Solon Director Limited, Suite E-2, Union Court Building, Elizabeth Avenue and Shirley Street, Nassau, Bahamas.

*2. Commissaire aux comptes:*

2.1 Maitland Luxembourg S.A., 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008109922/631/23.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT04721. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080127335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

---

**North and South Rail Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 88.714.

---

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2008.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008109836/1035/17.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2008, réf. LSO-CT10553. - Reçu 26,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080126757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

---

**North and South Rail Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 88.714.

---

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2008.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008109838/1035/17.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2008, réf. LSO-CT10549. - Reçu 26,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080126755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

---

**JPMorgan European Property Holding Luxembourg 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.600,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 106.898.

---

En date du 28 juillet 2008, l'associé unique de la Société a décidé de modifier la durée du mandat de PricewaterhouseCoopers.

Désormais, le mandat de réviseur d'entreprise de PricewaterhouseCoopers est à durée déterminée renouvelable lors de l'assemblée générale annuelle pour une durée de un an.

PricewaterhouseCoopers est donc nommé jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2008, soit en 2009.

106057

Pour extrait conforme et sincère  
JPMorgan European Property Holding Luxembourg 1 Sàrl  
Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2008109849/5499/20.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2008, réf. LSO-CT10823. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

---

**Iberica de Diagnostico y Cirugia Luxembourg, Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 63.589.

Les comptes annuels arrêtés au 29 février 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2008109840/1035/14.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2008, réf. LSO-CT10725. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

---

**Iberica de Diagnostico y Cirugia Luxembourg, Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 63.589.

Les comptes annuels arrêtés au 28 février 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2008109842/1035/14.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2008, réf. LSO-CT10724. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

---

**Elverson Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 117.465.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations du Conseil de Gérance en date du 29 juillet 2008 que, sur base du contrat de transfert de parts sociales signé en date du 23 juillet 2008, le Conseil de Gérance a accepté à l'unanimité que les parts sociales de la société ayant une valeur de EUR 25,- chacune, seront désormais réparties comme suit:

DESIGNATION DE L'ASSOCIE	NOMBRE DE PARTS
Mr. John Kerr Mcluskie .....	500
TOTAL .....	500

Luxembourg, le 29 juillet 2008.

Bart Zech.

Référence de publication: 2008109843/724/19.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT05278. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

---

**EURO-RE Invest 1 & CO, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 110.027.

In the year two thousand and eight, on the twenty-ninth of July.

Before us Maître Jean SECKLER, notary public, residing in Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of EURO-RE Invest 1 & CO, a "société en commandite par actions" with registered seat in L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, R.C.S. Luxembourg section B number 110027, incorporated by deed of the undersigned notary dated July 6, 2005, published in Mémorial C number 1474 of December 29, 2005 and which Articles of Incorporation were amended respectively by deeds of the undersigned notary:

- on July 22, 2005, published in the Mémorial C number 1475 of December 29, 2005;
- on October 28, 2005, published in the Mémorial C number 387 of February 22, 2006;
- on May 25, 2007, published in the Mémorial C number 1665 of August 7, 2007,

with a corporate capital set at seventy seven thousand eight hundred and three euros and eighty cents (77,803.80 EURO) divided into thirty two thousand (32,000) Class A shares of a nominal value of one euro and twenty four cents (1.24 EURO) per Share, and twenty four thousand four hundred and seventy (24,470) Class B shares of a nominal value of one euro and twenty four cents (1.24 EURO) per Share and six thousand two hundred seventy five (6,275) Class C Shares of a nominal value of one euro and twenty four cents (1.24 EURO) per Share, entirely paid in.

The meeting is presided by Mr. Antonio FERNANDES, private employee, residing professionally in L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Miss Sophie ERK, private employee, residing professionally in L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

The chairman requests the notary to record that:

I - There has been established an attendance list showing the shareholders present or represented and the number of shares, which after having been signed by the shareholders or their proxies, by the bureau of the meeting and the notary public will be registered with this deed together with the proxies signed "ne varietur" by the bureau and the notary.

II - As appears from the attendance list, all shares of the Company are present or represented at the present extraordinary general meeting. The meeting can thus validly decide on all items of the agenda.

III - The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

- 1.- Resolution to dissolve the company and to liquidate its assets.
- 2.- Appointment of Mr. Jean-Marc HEITZ as liquidator with the broadest power mentioned in the articles 144 to 148 of the Corporate Act of August 10, 1915.

After deliberation, the general meeting unanimously takes the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting decides the anticipated dissolution of the company with effect as on this day.

*Second resolution*

The general meeting decides to put the company into liquidation and to appoint as liquidator Mr Jean-Marc HEITZ, accountant, born in Luxembourg, on September 28, 1958, residing professionally at L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

The liquidator has the broadest powers provided for by the articles 144-148 bis of the coordinated law on commercial companies. He may execute all acts provided for by article 145 without the authorization of the general meeting whenever requested.

*Expenses*

The expenses, costs, payments or charges of any kind whatsoever, which shall be paid by the company as a result of this document are estimated at approximately nine hundred and fifty euros.

Nothing else being on the agenda, the meeting was thereupon adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on the request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by French translation; on request of the same persons and in case of any divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

### Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-neuf juillet.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire, de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de EURO-RE Invest 1 & CO, une société en commandite par actions avec siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, R.C.S. Luxembourg section B numéro 110027, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 6 juillet 2005, publié au Mémorial C numéro 1474 du 29 décembre 2005 et dont les statuts ont été modifiés par actes reçus par le notaire instrumentant:

- en date du 22 juillet 2005, publié au Mémorial C numéro 1475 du 29 décembre 2005;
- en date du 28 octobre 2005, publié au Mémorial C numéro 387 du 22 février 2006;
- en date du 25 mai 2007, publié au Mémorial C numéro 1665 du 7 août 2007,

avec un capital social de soixante-dix-sept mille huit cent trois euros et quatre-vingts cents (77.803,80 EUR), représenté par trente deux mille (32.000) actions de classe A d'une valeur nominale de un euro et vingt-quatre cents (1,24 EUR) par action, de vingt quatre mille quatre cent soixante-dix (24.470) actions de classe B de la Société d'une valeur nominale de un euro et vingt-quatre cents (1,24 EUR) par action et de six mille deux cent soixante quinze (6.275) actions de classe C de la Société d'une valeur nominale de un euro et vingt-quatre cents (1,24 EUR) par action, entièrement libérées.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Antonio FERNANDES, employé privé, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Sophie ERK, employée privée, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Le président prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I - Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre des actions laquelle après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires, par les membres du bureau et le notaire sera enregistrée avec le présent acte ensemble avec les procurations paraphées "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

II - Il appert de ladite liste de présence que toutes les actions sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire. L'assemblée peut dès lors valablement décider sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III - L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour:*

1. Résolution de dissoudre la société et de liquider ses avoirs.
2. Nomination de Monsieur Jean-Marc HEITZ comme liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 de la loi sur les sociétés du 10 août 1915.

Après délibération, l'assemblée générale prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale décide la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de mettre la société en liquidation et de nommer comme liquidateur Monsieur Jean-Marc HEITZ, comptable, né à Luxembourg, le 28 septembre 1958, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, est approximativement estimé à la somme de neuf cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et qui parle anglais, constate par les présentes, qu'à la requête des comparants, le présent procès-verbal est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: FERNANDES - ERK - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 5 août 2008, Relation GRE/2008/3279. — Reçu douze euros 12,- €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 19 août 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008110540/231/115.

(080128241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

**LSF5 Lux Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 141.058.

—  
STATUTES

In the year two thousand and eight, on the eighth of August.

Before Ms Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Lone Star Capital Investments S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 91.796, represented by Mr Philippe Detournay, here represented by Ms Josiane Meissener, private employee, by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg, on 6 August 2008.

Said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated.

**Art. 1.** There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act), as well as by the present articles (hereafter the Company).

**Art. 2.** The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the creation, acquisition, holding and/or disposal, in any form and by any means, of participations, rights and interests in, and obligations of, any form of Luxembourg and foreign companies and enterprises, and the administration, management, control and/or development of those participations, rights, interests and obligations.

The Company may, by any means whatsoever, use its funds to establish, manage, develop and/or dispose of all of its assets as they may be composed from time to time, to acquire, invest in and/or dispose of any kinds of property, tangible and intangible, movable and immovable, to participate in the creation, acquisition, development and/or control of any form of Luxembourg and foreign companies and enterprises, to acquire by any means, establish, own, manage, develop and/or dispose of any portfolio of securities and intellectual property rights of whatever origin and to realise them by way of sale, transfer, assignment, exchange or otherwise.

The Company may give guarantees and/or grant security in favour of third parties to secure its obligations and/or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies and any other company, pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all of its assets and grant loans, advances and/or assistance, in any form whatsoever, to its subsidiaries, affiliated companies and third parties.

The Company may take any measure and carry out any operation, including but not limited to commercial, industrial, financial, personal and real estate operations, which are directly or indirectly connected with, or may favour the development of, its corporate purpose.

**Art. 3.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The Company will have the name of "LSF5 Lux Investments S.à r.l.".

**Art. 5.** The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers of the Company.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR12,500.- (twelve thousand and five hundred euro), represented by 100 (one hundred) shares having a nominal value of EUR125.- (one hundred and twenty-five euro) per share each.

**Art. 7.** The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the shareholders meeting, in accordance with article 14 of these articles of association.

**Art. 8.** Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 9.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 10.** In case of a single partner, the Company's shares held by the single partner are freely transferable.

In the case of plurality of partners, the shares held by each partner may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Companies Act.

**Art. 11.** The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single partner or of one of the partners will not bring the Company to an end.

**Art. 12.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not be shareholder(s). The manager(s) are appointed, revoked and replaced by the general shareholder meeting, by a decision adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The general meeting of the shareholders may at any time and ad nutum (without cause) dismiss and replace the manager or, in case of plurality, any one of them.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of one A manager and one B manager or by the sole signature of one A manager. The board of managers may elect among its members a general manager who may bind the Company by his sole signature, provided he acts within the limits of the powers of the board of managers.

The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

In case of plurality of managers, written notices of any meeting of the board of managers will be given to all managers, in writing or by cable, telegram, telefax or telex, at least 24 (twenty-four) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telefax or telex another manager as his proxy. Managers may also cast their votes by telephone confirmed in writing. The board of managers can deliberate or act validly only if at least the majority of its members are present or represented at a meeting of the board of managers. Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of managers may also be passed in writing in which case it shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every manager. The date of such resolution shall be the date of the last signature.

**Art. 13.** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 14.** The single partner assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the articles of association of the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Companies Act.

**Art. 15.** The Company's year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

**Art. 16.** Each year, with reference to thirty-first December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 17.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent. (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent. (10%) of the Company's nominal share capital. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends.

**Art. 18.** At the time of winding up of the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 19.** Reference is made to the provisions of the Companies Act, for all matters for which no specific provision is made in these articles of association.

#### *Subscription and Payment*

All 100 (one hundred) shares have been subscribed and fully paid-up via contribution in cash by Lone Star Capital Investments S. à r.l., prequalified, so that the sum of EUR12,500.- (twelve thousand five hundred euro) is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

#### *Transitory provisions*

The first financial year shall begin today and it shall end on 31 December 2008.

#### *Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

#### *Extraordinary General Meeting*

Immediately after the incorporation, the sole shareholder representing the entire subscribed capital of the Company has herewith adopted the following resolutions:

1. the number of managers is set at three. The meeting appoints as manager of the Company for an unlimited period of time:

- as A managers:

- Michael Duke Thomson, attorney, whose professional address is at 2711, N. Haskell Ave, 1800, USA, Texas, 75204 Dallas;

- Mr Philippe Detournay, company director, whose professional address at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg;

- as B manager:

- Philippe Jusseau, accountant, whose professional address is at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

2. The registered office is established at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

In witness whereof We, the undersigned notary, have set our hand and seal on the date and year first here above mentioned.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing party signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mil huit, le huit août.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Lone Star Capital Investments S. à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, enregistrée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796 représentée par M. Philippe Detournay, ici représentée par Mme Josiane Meissener, employée, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 6 août 2008.

Ladite procuration, après signature "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, aux termes de la capacité avec laquelle elle agit, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, et notamment celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915) ainsi que les présents statuts (ci-après, la Société).

**Art. 2.** La Société pourra accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la constitution, l'acquisition, la détention et/ou la cession, sous quelque forme que ce soit et selon tous les moyens, de participations, droits et intérêts et obligations, dans toute société et entreprise luxembourgeoise ou étrangère, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations, droits, intérêts et obligations.

La Société peut utiliser ses fonds par tous les moyens pour constituer, administrer, développer et vendre ses portefeuilles d'actifs tel qu'ils seront constitués au fil du temps, acquérir, investir dans et vendre toute sorte de propriétés, corporelles ou incorporelles, mobilières ou immobilières, pour participer dans la création, l'acquisition, le développement et le contrôle de toute société ou entreprise luxembourgeoise ou étrangère, pour acquérir par tout moyen, établir, détenir, gérer, développer et vendre tout portefeuille de valeurs mobilières et de brevets de n'importe quelle origine, pour en disposer par voie de vente, transfert, échange ou autrement.

La Société peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. Elle pourra nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles et financières, immobilières et mobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société est dénommée "LSF5 Lux Investments S.à r.l."

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Il peut être transféré dans la commune de Luxembourg par une décision du conseil de gérance.

La Société peut ouvrir des succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

**Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) représenté par 100 (cent) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune.

**Art. 7.** Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 14 des présents statuts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.

**Art. 9.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 10.** Toutes cessions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales peuvent être cédées, à condition d'observer les exigences de l'article 189 de la Loi de 1915.

**Art. 11.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été désignés, ils formeront un conseil de gérance. Le ou les gérant(s) n'ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérants sont désignés, révoqués et remplacés par l'assemblée des associés, par une résolution adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

L'assemblée générale des associés peut à tout moment et ad nutum (sans justifier d'une raison) révoquer et remplacer le gérant, ou si plusieurs gérants ont été nommés, n'importe lequel des gérants.

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérant(s) ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 12.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, de la compétence du conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un gérant A et d'un gérant B ou par la seule signature d'un gérant A. Le conseil de gérance peut élire parmi les membres un gérant délégué qui aura le pouvoir d'engager la Société par la seule signature, pourvu qu'il agisse dans le cadre de compétence du conseil de gérance.

L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

En cas de pluralité de gérants, les décisions du conseil de gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.

En cas de pluralité de gérants, avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie, au moins 24 (vingt-quatre) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. On pourra passer outre cette convocation si les gérants sont présents ou représentés au conseil de gérance et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Les gérants peuvent également émettre leur vote par téléphone, moyennant une confirmation écrite. Le conseil de gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité des membres du conseil est présente ou représentée au conseil de gérance.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du conseil de gérance peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du conseil de gérance sans exception. La date d'une telle décision circulaire sera la date de la dernière signature.

**Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 14.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que de l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

**Art. 15.** L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Art. 16.** Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.

**Art. 17.** Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra décider de verser un dividende intérimaire.

**Art. 18.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 19.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la Loi de 1915.

#### *Souscription et libération*

Toutes les 100 (cent) parts sociales ont été souscrites et entièrement libérées par apport en espèces par Lone Star Capital Investments S.à r.l., précitée, de sorte que la somme de EUR12.500,- (douze mille cinq cents euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2008.

#### *Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

#### *Assemblée Générale Constitutive*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé préqualifié représentant la totalité du capital souscrit ont pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre de gérants est fixé à trois. Sont nommés membres du conseil de gérance pour une durée indéterminée:

- en tant que gérant "A":

- Michael Duke Thomson, avocat, dont l'adresse professionnelle est à 2711, N. Haskell Ave, 1800, USA, Texas, 75204 Dallas;

- M. Philippe Detournay, directeur de sociétés, dont l'adresse professionnelle est au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg;

- en tant que gérant "B":

- M. Philippe Jusseau, comptable, dont l'adresse professionnelle est au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

2. Le siège social de la société est établi au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

En foi de quoi Nous, notaire soussigné, avons apposé notre signature et sceau le jour de l'année indiquée ci-dessus.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Meissener et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 14 août 2008, LAC/2008/34030. — Reçu deux euros cinquante cents Eur 0,5% = 62,50.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008110849/5770/288.

(080128763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

**L.L.I. Beteiligungs AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 115.668.

*Auszug aus der jährlichen Hauptversammlung vom 25. Juni 2008*

Aus der jährlichen Hauptversammlung vom 25. Juni 2008, ergeht einstimmig der Beschluss, dass der Sitz der Gesellschaft L.L.I. Beteiligungs AG nach L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg verlegt wird.

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder Herr Thierry Hellers und Herr Gernot Kos, beide beruflich wohnhaft in L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, werden bestätigt und enden im Jahre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 11. August 2008.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés S.à.r.l., Luxembourg

Unterschrift

Référence de publication: 2008110785/7262/18.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09172. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

**Lux Light International S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 115.389.

*Gesellschafterbeschluss vom 11. August 2008*

Die alleinige Gesellschafterin der Lux Light International S.à.r.l., die L.L.I. Beteiligungs AG, mit Sitz in L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, hat den folgenden Beschluss gefasst:

- Der Sitz der Gesellschaft Lux Light International S.à.r.l. wird verlegt und befindet sich ab sofort in L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 11. August 2008.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés, S.à.r.l., Luxembourg

Unterschrift

Référence de publication: 2008110784/7262/18.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09174. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

### **The Butler SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 141.039.

#### — STATUTEN

Im Jahre zweitausendundacht, den ersten August.

Vor Uns Notar Roger ARRENSDORFF, im Amtssitz zu Bad-Mondorf (Großherzogtum Luxemburg);

Sind erschienen:

1) Jean KAYSER, Steuerberater, wohnhaft zu L-5610 Mondorf-les-Bains, 7, avenue des Bains.

2) Antoinette DI STASI, Privatbeamtin, wohnhaft zu L-5638 Mondorf-les-Bains, 31, rue du Moulin.

Vorbenannte Personen ersuchen den unterzeichneten Notar, die Satzung einer von ihnen zu gründenden Aktiengesellschaft luxemburgischen Rechts wie folgt zu beurkunden:

**Art. 1.** Zwischen den Vertragsparteien und allen Personen welche später Aktionäre der Gesellschaft werden, wird eine Aktiengesellschaft unter der Bezeichnung "THE BUTLER SA" gegründet.

**Art. 2.** Die Gesellschaft wird gegründet für eine unbestimmte Dauer von heute angerechnet. Sie kann frühzeitig aufgelöst werden durch Entscheid der Aktionäre, entscheidend so, wie im Falle einer Statutenänderung.

**Art. 3.** Der Sitz der Gesellschaft ist in Luxembourg.

Sollten außergewöhnliche Ereignisse militärischer, politischer, ökonomischer oder sozialer Natur die normale Aktivität der Gesellschaft behindern oder bedrohen, so kann der Sitz der Gesellschaft durch einfache Entscheidung des Verwaltungsrates in eine andere Ortschaft des Großherzogtums Luxemburg oder sogar ins Ausland verlegt werden und zwar so lange bis zur Wiederherstellung normaler Verhältnisse.

**Art. 4.** Zweck der Gesellschaft ist Vermarktung von Autos, Flugzeugen und Luxusartikeln, sowie Import und Export.

Die Gesellschaft kann desweiteren sämtliche Geschäfte industrieller, kaufmännischer, finanzieller, mobiliarer und immobiliarer Natur tätigen, die mittelbar oder unmittelbar mit dem Hauptzweck in Zusammenhang stehen oder zur Erreichung und Förderung des Hauptzweckes der Gesellschaft dienlich sein können.

**Art. 5.** Das gezeichnete Aktienkapital beträgt EINUNDSDREISSIG TAUSEND (31.000,-) EURO, eingeteilt in ZEHN (10) Aktien mit einem Nominalwert von je DREI TAUSEND HUNDERT (3.100,-) EURO, welche eine jede Anrecht gibt auf eine Stimme in den Generalversammlungen.

Die Aktien, je nach Wahl des Eigentümers, sind Inhaberaktien oder lauten auf Namen.

Die Aktien können, auf Wunsch des Besitzers, aus Einzelaktien oder aus Aktienzertifikaten für zwei oder mehr Aktien bestehen.

Das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft kann erhöht oder herabgesetzt werden, durch Beschluß der Generalversammlung, welcher wie bei Satzungsänderungen zu fassen ist.

**Art. 6.** Die Gesellschaft wird durch einen Verwaltungsrat verwaltet, der aus drei Personen bestehen muss, welcher aus seinen Reihen einen Vorsitzenden wählt und bei einer Einpersonensaktiengesellschaft aus einem Mitglied bestehen kann. Sie werden ernannt für eine Dauer die sechs Jahre nicht überschreiten darf. Der Vorsitzende kann auch durch die Generalversammlung ernannt werden.

**Art. 7.** Der Verwaltungsrat hat die weitestgehenden Befugnisse, um die Gesellschaftsangelegenheiten zu führen und die Gesellschaft im Rahmen des Gesellschaftszweckes zu verwalten. Er ist für alles zuständig, was nicht ausdrücklich durch das Gesetz oder die vorliegenden Satzung der Generalversammlung vorbehalten ist.

Der Verwaltungsrat ist ermächtigt Vorauszahlungen auf Dividenden zu machen, im Rahmen der Bedingungen und gemäß den Bestimmungen welche durch das Gesetz festgelegt sind.

Der Verwaltungsrat kann die ganze oder teilweise tägliche Geschäftsführung, sowie die Vertretung der Gesellschaft betreffend diese Geschäftsführung, an ein oder mehrere Verwaltungsratsmitglieder, Direktoren, Geschäftsführer oder Agenten übertragen, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen.

Die Gesellschaft wird verpflichtet sei es durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern oder durch die alleinige Unterschrift des geschäftsführenden Verwaltungsratsmitglieds oder des Verwaltungsratsvorsitzenden oder des alleinigen Verwaltungsratsmitglieds.

**Art. 8.** Die Gesellschaft wird bei Gericht als Klägerin oder als Beklagte durch ein Verwaltungsratsmitglied oder durch die hierzu speziell bestellte Person rechtsgültig vertreten.

**Art. 9.** Die Tätigkeit der Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Kommissare überwacht. Sie werden ernannt für eine Dauer, welche sechs Jahre nicht überschreiten darf.

**Art. 10.** Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreissigsten Dezember.

**Art. 11.** Die jährliche Generalversammlung tritt am Gesellschaftssitz oder an dem im Einberufungsschreiben genannten Ort zusammen und zwar am dritten Donnerstag des Monats September jeden Jahres um 11.00 Uhr.

Falls der vorgenannte Tag ein Feiertag ist, findet die Versammlung am ersten nachfolgenden Werktag statt.

**Art. 12.** Um der Generalversammlung beiwohnen zu können, müssen die Besitzer von Inhaberaktien fünf volle Tage vor dem festgesetzten Datum ihre Aktien hinterlegen. Jeder Aktionär hat das Recht selbst zu wählen oder einen Mandatar zu bestellen. Letzterer muß nicht unbedingt Aktionär sein.

**Art. 13.** Die Generalversammlung hat die weitestgehenden Befugnisse um alle Akte, welche die Gesellschaft interessieren zu tätigen oder gutzuheißen. Sie entscheidet über die Zuweisung und über die Aufteilung des Nettogewinns.

Die Generalversammlung kann beschließen, Gewinne und ausschüttungsfähige Rücklagen zur Kapitaltilgung zu benutzen, ohne Durchführung einer Kapitalherabsetzung.

**Art. 14.** Für alle Punkte, die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915, sowie auf dessen spätere Änderungen.

#### *Übergangsbestimmungen*

- 1) Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tag und endet am 31. Dezember 2008.
- 2) Die erste ordentliche Generalversammlung findet statt im Jahre 2009.

#### *Kapitalzeichnung*

Die Aktien wurden wie folgt gezeichnet:

1. Jean KAYSER, acht Aktien . . . . .	8
2. Antoinette DI STASI, zwei Aktien . . . . .	<u>2</u>
Total: Zehn Aktien . . . . .	10

Das gezeichnete Kapital wurde bar in voller Höhe eingezahlt.

Demzufolge steht der Gesellschaft der Betrag von EINUNDREISSIGTAUSEND (31.000,-) EURO zur Verfügung, was dem unterzeichneten Notar nachgewiesen und von diesem ausdrücklich bestätigt wird.

#### *Bescheinigung*

Der unterzeichnete Notar bescheinigt, daß die Bedingungen von Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

#### *Schätzung der Gründungskosten*

Die Gründer schätzen die Kosten, Gebühren und jedwelche Auslagen, welche der Gesellschaft aus Anlaß gegenwärtiger Gründung erwachsen, auf ungefähr EINTAUSEND DREIHUNDERT ZWANZIG (1.320,-) EURO.

#### *Außerordentliche Generalversammlung*

Sodann haben die Erschienenen sich zu einer außerordentlichen Generalversammlung der Aktionäre, zu der sie sich als ordentlich einberufen betrachten, zusammen gefunden und einstimmig folgende Beschlüsse gefaßt:

#### *Erster Beschluß*

Die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder wird auf drei (3) festgelegt und die der Kommissare auf einen (1) und die der geschäftsführenden Verwaltungsratsmitglieder auf einen (1).

Zu Verwaltungsratsmitgliedern werden ernannt:

- a) Klaus PIEPER, Kaufmann, wohnhaft zu L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.
- b) Fridolin ETTER, Treuhänder, Wohnhaft zu CH-8953 Dietikon, Löwenstrasse 21.
- c) Antoinette DI STASI, Privatbeamtin, wohnhaft zu L-5638 Mondorf-les-Bains, 31, rue du Moulin.

#### *Zweiter Beschluß*

Zum Kommissar wird ernannt: Jean KAYSER, Steuerberater, wohnhaft zu L-5610 Mondorf-les-Bains, 7, avenue des Bains.

106068

*Dritter Beschluß*

Zum geschäftsführenden Verwaltungsratsmitglied wird ernannt Klaus PIEPER, vorgenannt.

*Vierter Beschluß*

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars enden am Tage der Generalversammlung welche über das Geschäftsjahr 2013 befindet.

*Fünfter Beschluß*

Die Anschrift der Gesellschaft lautet L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

Der Verwaltungsrat ist ermächtigt die Anschrift der Gesellschaft abzuändern innerhalb der Gemeinde in der sich der statutarische Gesellschaftssitz befindet.

*Sechster Beschluß*

Gemäß den Bestimmungen des Artikels 60 des Gesetzes über die Gesellschaften und Artikel 7 der gegenwärtigen Satzung, ist der Verwaltungsrat ermächtigt unter seinen Mitgliedern ein oder mehrere geschäftsführende Verwaltungsratsmitglieder welche befugt sind die Gesellschaft durch ihre alleinige Unterschrift zu verpflichten für alles was die tägliche Geschäftsführung anbelangt (administrateur-délégué) zu bezeichnen.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Bad-Mondorf.

Der unterzeichnete Notar, welcher der deutschen Sprache mächtig ist, bestätigt hiermit, daß der Text der vorliegenden Urkunde auf Wunsch der Parteien in deutsch abgefaßt ist, gefolgt von einer englischen Übersetzung; er bestätigt weiterhin, daß es der Wunsch der Parteien ist, daß im Falle von Abweichungen zwischen dem deutschen und dem englischen Text der deutsche Text Vorrang hat.

Und nach Vorlesung und Erklärung an die Erschienenen haben dieselben Uns Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, mit Uns, Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

**Es folgt die englische Übersetzung des vorstehenden Textes:**

In the year two thousand eight, on the first day of August.

Before Us Maître Roger ARRENSDORFF, notary residing in Mondorf-les-Bains (Grand-Duchy of Luxembourg).

There appeared:

- 1.- Jean KAYSER, tax consultant, residing in L-5610 Mondorf-les-Bains, 7, avenue des Bains.
- 2.- Antoinette DI STASI, employee, residing in L-5638 Mondorf-les-Bains, 31, rue du Moulin.

Such appearing parties have requested the notary to draw up the following Articles of Incorporation of a société anonyme which they declared to organize among themselves.

**Art. 1.** Between those present this day and all persons who will become owners of the shares mentioned hereafter, a société anonyme is hereby formed under the title "THE BUTLER SA"

**Art. 2.** The Corporation is established for an unlimited period from the date thereof. The Corporation may be dissolved prior by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

**Art. 3.** The Head Office of the Company is in Luxembourg.

Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the Head Office of the Company, the Head Office of the Company may be transferred by decision of the board of directors to any other locality of the Grand Duchy of Luxembourg and even abroad, until such time as the situation becomes normalised.

**Art. 4.** The company's purpose is the marketing of cars, airplanes and articles of luxury, as import and export.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas as described above.

**Art. 5.** The subscribed capital is set at THIRTY-ONE THOUSAND (31.000,-) EURO, represented by TEN (10) shares with a par value of THREE THOUSAND ONE HUNDRED (3.100,-) EURO each, carrying one voting right in the general assembly.

All the shares are, at the owner's option, in bearer or nominative form.

The corporation's shares may be created, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares. The subscribed capital of the corporation may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of Incorporation.

The company can proceed to the repurchase of its own shares within the bounds laid down by the law.

**Art. 6.** The company is administrated by a Board comprising at least three members. It can be administrated by one director in case of unipersonal company. Their mandate may not exceed six years. The chairman is elected by the General Meeting.

**Art. 7.** The Board of Directors possesses the widest powers to manage the business of the Company and to take all actions of disposal and administration which are in line with the object of the Company, and anything which is not a matter for the General Meeting in accordance with the present Articles or governed by law, comes within its competence.

The Board of Directors is authorized to proceed to the payment of a provision of dividend within the bounds laid down by the law.

The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management of the Company's business, either to one or more directors, or, as holders of a general or special proxy, to third persons who do not have to be shareholders of the Company.

All acts binding the company must be signed by two directors or by the sole signature of the managing director or by the president of the Board of Directors, or by the sole director.

**Art. 8.** Legal action, as claimant as well as defendant, will be taken in the name of the Company by one member of the Board of Directors, or by the person delegated to this office.

**Art. 9.** The Company's operations are supervised by one or more auditors. Their mandate may not exceed six years.

**Art. 10.** The Company's business year begins on the first day of January to the thirty-first of December of each year.

**Art. 11.** The annual General Meeting is held on the third Thursday on the month of September at 11.00 o'clock at the Company's Head Office, or at another place to be specified in the convening notices. If such day is a legal holiday, the General Meeting will be held on the next following business day.

**Art. 12.** To be admitted to the General Meeting, the owner of bearer shares must deposit them five full days before the date fixed for the meeting; any shareholder will be entitled to vote in person or through a proxy, who need not be a shareholder himself.

**Art. 13.** The General Assembly has the widest powers to take or ratify any action concerning the Company. It decides how the net profit is allocated and distributed.

The General Assembly may decide that profits and distributable reserves are assigned to the redemption of the stock, without reduction of the registered capital.

**Art. 14.** For any points not covered by the present articles, the parties refer to the provisions of the Act of August 10, 1915 and of the modifying Acts.

#### *Transitory dispositions*

- 1) The first accounting year will begin today and will end on 31 December 2008.
- 2) The first annual general meeting of shareholders will be held in 2009.

#### *Subscription*

The capital has been subscribed as follows:

1. - Jean KAYSER, eight shares . . . . .	8
2. - Antoinette DI STASI, two shares . . . . .	<u>2</u>
Total: Ten shares . . . . .	10

All these shares have been paid up in cash to the extent of one hundred per cent, and therefore the amount of thirty-one thousand (31.000,-) euro is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

#### *Statement*

The notary declares that he has checked the existence of the conditions listed in Article 26 of the commercial companies act and states explicitly that these conditions are fulfilled.

#### *Costs*

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the Company, or charged to it for its formation, amount to about ONE THOUSAND THREE HUNDRED AND TWENTY (1.320,-) EURO.

#### *Extraordinary General Meeting*

The parties appearing, representing the totality of the capital and considering themselves as duly convoked, declare that they are meeting in an extraordinary general meeting and take the following resolutions by unanimity:

#### *First resolved*

The number of Directors is set at three (3) and that of the auditors at one (1) and that of the managing Directors of the Company at one (1).

The following are appointed Directors:

1. Klaus PIEPER, trader, residing in 1-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.
2. Fridolin ETTER, trustee, residing in CH-8953 Dietikon, Lowenstrasse 21.
3. Antoinette DI STASI, employee, residing in L-5610 Mondorf-les-Bains, 7, avenue des Bains.

106070

*Second resolved*

Is elected as auditor: Jean KAYSER, tax consultant, residing in L-5610 Mondorf-les-Bains, 7, avenue des Bains.

*Third resolved*

The following is appointed managing Director of the Company Klaus PIEPER, prequalified.

*Fourth resolved*

Their terms of office will expire after the annual meeting which will approve the financial statements of the year 2013.

*Fifth resolved*

The address of the company is fixed at L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

The Board of Directors is authorized to change the address of the company inside the municipality of the company's corporate seat.

*Sixth resolved*

Pursuant to article 60 of the company law and article 7 of these Articles of Incorporation, the Board of Directors is authorized to elect one or more managing director(s) of the Company with such powers as are necessary to bind the Company with his (here) sole signature for the day-to-day management.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in German followed by a English translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the German texts, the German version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Signé: DI STASI, KAYSER, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 6 août 2008. Relation: REM/2008/1045. - Reçu cent cinquante-cinq euros 0,5% = 155.

*Le Receveur (signé): MOLLING.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Memorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 25 août 2008.

Roger ARRENSDORFF.

Référence de publication: 2008110548/218/230.

(080127997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

---

**Azure Funding Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 115.832.

Le bilan au 31 mars 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008110616/5710/12.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08131. - Reçu 44,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080128174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

---

**Candido Teixeira, Entreprise de Construction S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3583 Dudelange, 28, rue des Mouleurs.

R.C.S. Luxembourg B 48.713.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

106071

Esch/Alzette, le 25 août 2008.  
2M CONSULTANT SARL  
13, rue Bolivar, L-4037 Esch/Alzette  
*Cabinet comptable et fiscal*  
Signature

Référence de publication: 2008110610/612/16.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT02615. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

---

**Jumax Consulting S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 123.674.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008110618/5710/12.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08128. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

---

**Vision h. s.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2555 Luxembourg, 62, rue de Strassen.

R.C.S. Luxembourg B 141.037.

STATUTS

L'an deux mille huit, le douze août.

Par-devant Maître Georges d'HUART, notaire de résidence à Pétange, agissant en remplacement de son collègue empêché Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage, lequel dernier restera le dépositaire de la présente minute.

**A COMPARU:**

La société anonyme "F.I.L. HOLDING S.A.", ayant son siège social à L-8120 Bridel, 31, rue Biergerkraeiz, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 101.861,

ici représentée par son administrateur-délégué Monsieur Marc HOBSCHEIT, indépendant, demeurant à Luxembourg.

Laquelle comparante a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'elle va constituer.

**Titre I<sup>er</sup> : Raison sociale, objet, siège, durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes, entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, par la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet l'acquisition, la détention, la gestion, la mise en valeur et la location d'immeubles, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, ainsi que toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à cet objet social.

La société est autorisée à contracter des emprunts pour son propre compte et à accorder tous cautionnements ou garanties.

**Art. 3.** La société prend la dénomination de "Vision h. s.à r.l."

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg.

La société pourra établir des filiales et des succursales aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 5.** La durée de la société est illimitée.

## Titre II: Capital social, apports, parts sociales

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (€ 12.500.-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (€125.-) chacune.

Lorsque, et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont réunies entre les mains d'un seul associé, la société sera considérée comme une société à responsabilité limitée unipersonnelle conformément à l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2 de la même loi sont d'application.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés; elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

**Art. 8.** La cession de parts sociales doit être constatée par un acte notarié ou sous seing privé.

Elle n'est opposable à la société et aux tiers qu'après avoir été notifiée à la société ou acceptée par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

**Art. 9.** En cas de décès d'un associé, gérant ou non gérant, la société ne sera pas dissoute et elle continuera entre les associés survivants et les héritiers de l'associé décédé.

L'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un quelconque des associés ne met pas fin à la société.

**Art. 10.** Chaque part est indivisible à l'égard de la société. Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou un mandataire commun choisi parmi les associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelques mains qu'elle passe. La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux présents statuts.

Les héritiers et créanciers d'un associé ne peuvent sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la société ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

## Titre III: Gérance

**Art. 11.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés par l'assemblée des associés à la majorité du capital social et pris parmi les associés ou en dehors d'eux.

L'acte de nomination fixera la durée de leurs fonctions et leurs pouvoirs.

Les associés pourront à tout moment décider de la même majorité la révocation du ou des gérants pour causes légitimes, ou encore pour toutes raisons quelles qu'elles soient, laissées à l'appréciation souveraine des associés moyennant observation toutefois, en dehors de la révocation pour causes légitimes, du délais de préavis fixé par le contrat d'engagement ou d'un délai de préavis de deux mois.

Le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants ont la signature sociale et ils ont le droit d'ester en justice au nom de la société tant en demandant qu'en défendant.

**Art. 12.** Le décès du ou des gérants ou leur retrait, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société. Les héritiers ou ayants-cause du ou des gérants ne peuvent en aucun cas faire apposer des scellés sur les documents et registres de la société, ni faire procéder à un inventaire judiciaire des valeurs sociales.

## Titre IV: Décisions et assemblées générales

**Art. 13.** Les décisions des associés sont prises en assemblée générale ou encore par un vote écrit sur le texte des résolutions à prendre et qui sera communiqué par lettre recommandée par la gérance aux associés.

Le vote écrit devra dans ce dernier cas être émis et envoyé à la société par les associés dans les quinze jours de la réception du texte de la résolution proposée.

**Art. 14.** A moins de dispositions contraires prévues par les présents statuts ou par la loi, aucune décision n'est valablement prise que pour autant qu'elle ait été adoptée par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si ce quorum n'est pas atteint à la première réunion ou lors de la consultation par écrit, les associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représenté.

Si la société ne compte qu'un seul associé, ses décisions sont inscrites sur un registre tenu au siège social de la société.

**Art. 15.** Les décisions sont constatées dans un registre de délibérations tenu par la gérance au siège social et auquel seront annexées les pièces constatant les votes exprimés par écrit ainsi que les procurations.

## Titre V: Exercice social, inventaires, répartition des bénéficiés

**Art. 16.** L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 17.** Il sera dressé à la fin de l'exercice social un inventaire général de l'actif et du passif de la société et un bilan résumant cet inventaire. Chaque associé ou son mandataire muni d'une procuration écrite pourront prendre au siège social communication desdits inventaire et bilan.

**Art. 18.** Les produits de la société, constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, des charges sociales, de tous amortissements de l'actif social et de tous comptes de provisions pour risques commerciaux ou autres, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net il sera prélevé 5% pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce qu'il ait atteint le dixième du capital social.

Le solde du bénéfice sera à la disposition des associés qui décideront de son affectation ou de sa répartition.

S'il y a des pertes, elles seront supportées par tous les associés dans les proportions et jusqu'à concurrence de leurs parts sociales.

#### **Titre VI: Dissolution, liquidation**

**Art. 19.** En cas de dissolution anticipée, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 20.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts seront réglées conformément à la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

##### *Disposition transitoire*

Exceptionnellement le premier exercice social commence en date de ce jour et finit le 31 décembre 2008.

##### *Souscription et libération*

Les cent (100) parts sociales sont toutes souscrites par l'associé unique, la société anonyme "F.I.L. HOLDING S.A.", préqualifiée.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (€ 12.500.-) se trouve à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné qui le constate expressément.

##### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à mille euros (€ 1.000.-).

##### *Assemblée générale extraordinaire*

La comparante ci-avant désignée, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Monsieur Marc HOBSCHEIT, indépendant, né à Differdange le 29 février 1960, demeurant à L-1361 Luxembourg, 10, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, est nommé gérant unique de la société pour une durée indéterminée.
- 2.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique.
- 3.- Le siège social est établi à L-2555 Luxembourg, 62, rue de Strassen.

Le notaire instrumentant a rendu attentif le comparant au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant.

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude du notaire Alex WEBER, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signe: HOBSCHEIT, G. d'HUART.

Enregistré à Capellen, le 20 août 2008. Relation: CAP/2008/2599. — Reçu soixante-deux euros cinquante cents. 12.500.- à 0,5 % = 62,50.

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 25 août 2008.

Alex WEBER

Référence de publication: 2008110549/236/127.

(080127961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

---

#### **S.I.T. Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5752 Frisange, 33A, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 70.112.

Le bilan au 31/12/2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 25 août 2008.  
2M CONSULTANT SARL  
13, rue Bolivar, L-4037 Esch/Alzette  
*Cabinet comptable et fiscal*  
Signature

Référence de publication: 2008110609/612/16.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT02621. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

**Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe) S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 123.634.

In the year two thousand and eight, on the twenty-eighth day of the month of July,  
Before Maître Gérard LECUIT, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Laurent FORGET, employee, residing professionally in Luxembourg,

acting in his capacity as a special proxyholder of Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe), S.C.A., SICAR, a société d'investissement en capital risque (SICAR) adopting the form of a société en commandite par actions, having its registered office at 19-21, boulevard du Prince-Henri, L-1724 Luxembourg, incorporated on 18 January 2007 pursuant to a deed of M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, number 128 on 7 February 2007, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-123.634 and whose articles of association have been amended for the last time on 22 May 2008 published in the Mémorial C, number 1626 on 2 July 2008 (the "Company"),

by virtue of the authority conferred on him by resolutions adopted by the Board of Managers of the General Partner of the Company, Lehman Brothers Merchant Banking Associates IV (Europe) S.à r.l., a société à responsabilité limitée, with a share capital of EUR 12,500.-, having its registered office at 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-114.206, on 24 June 2008, an excerpt of which resolutions, signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed with which it shall be formalised.

The said appearing person, acting in his said capacity, has requested the undersigned notary to record the following declarations and statements:

I. That the issued share capital of the Company is presently set at five million thirty nine thousand one hundred euro (EUR 5,039,100) divided into fifty thousand three hundred ninety (50,390) Class A Shares and one (1) Class B Share, having a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each, all of which are fully paid up.

II. That pursuant to article 5 of the Company's articles of association, the authorised capital of the Company has been fixed at eight hundred million euro (EUR 800,000,000.-) to be divided into seven million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-nine (7,999,999) Class A Shares and one (1) Class B Share, each with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) and that pursuant to the same article 5, the General Partner of the Company has been authorised to increase the issued share capital of the Company, such article of the articles of association then to be amended so as to reflect the increase of capital.

III. That the Board of Managers of the General Partner of the Company, by resolutions adopted at the meeting held on 24 June 2008 and in accordance with the authority conferred on it pursuant to article 5 of the Company's articles of association, has decided subject to the confirmation by any one manager of the General Partner of the receipt of the subscription monies, which confirmation was given on 15 July 2008, an increase of the issued share capital by an amount of fifty one thousand eight hundred euro (EUR 51,800) by the creation of five hundred eighteen (518) new Class A Shares, each share with a par value of one hundred euro (EUR 100.-), having the same rights and privileges as the already existing Class A Shares.

IV. That the Board of Managers of the General Partner of the Company, by resolutions adopted at the meeting held on 24 June 2008 has accepted upon satisfactory evidence of the receipt by the Company of the relevant subscription monies, which evidence was obtained on 15 July 2008 the subscription of the total of five hundred eighteen (518) new Class A Shares together with a total share premium of seven million nine hundred seventy one thousand five hundred sixty nine euro fifty nine cents (EUR 7,971,569.59) as follows:

- Anthemis S.A., a société anonyme, incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-59.901: twenty (20) Class A Shares.

- Brancala Comercio, Gestao e Servicos LDA, a company governed by the laws of Portugal, having its registered office at Avenida Arriaga, 30-1, Sala A-SE, P-9000 Funchal (Madeira), Portugal, registered with the Trade Register under number 511157851: ten (10) Class A Shares.
- Caja de Ahorros de Murcia, a savings bank incorporated in accordance with and governed by the laws of Spain with registered office at Gran Via Escultor Salzillo 23, 30005 Murcia, Spain, registered with the Trade Register under number Folio 16, Hoja MU 65808 2a: ten (10) Class A Shares.
- Cardif Assurance Vie, a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at 5, avenue Kleber, F-75016 Paris, France, registered with the Trade Register of Paris under number R.C.S. Paris 732.028.154: fifty (50) Class A Shares.
- Dafofin One S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-77.978: twenty (20) Class A Shares.
- FEI Caixagest Private Equity, an investment fund incorporated in accordance with and governed by the laws of Portugal, with registered office at Avenida Joao XXI, 63 Piso 2, 100-300 Lisboa, Portugal, registered with the Trade Register under number 00129: twenty (20) Class A Shares.
- Finservice S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 17, rue de Beaumont, L-1219 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-12.191: five (5) Class A Shares.
- Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe) Investors S.C.A., a société en commandite par actions incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg with registered office at 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-123.633: seventy-eight (78) Class A Shares.
- Lodina Comercio, Gestao e Servicos LDA, a company governed by the laws of Portugal, having its registered office at Avenida Arriaga, 30-1, Sala A-SE, P-9000 Funchal (Madeira), Portugal, registered with the Trade Register under number 511142641: ten (10) Class A Shares.
- Mediobanca S.p.A., a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Italy, with registered office at Piazzetta Cuccia, 1 - 20121 Milano, registered with the Milan Register of Commerce and Companies under number 343508: twenty (20) Class A Shares.
- MIGDAL Insurance Company Ltd, a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Israel with registered office at 4 Efal St, 49611 Petach Tikra, Israel, registered with the Trade Register under number 52-000489-6: twenty (20) Class A Shares.
- Private Equity International S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg with registered office at 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-85.227: forty-nine (49) Class A Shares.
- Pyxis Investment Strategies LLP, a Limited Liability Partnership incorporated with and governed by the laws of England, with registered office at 42, Portman Road, RG30 1EA Reading, England, registered with the Trade Register under number 0C309506: ten (10) Class A Shares.
- Quorum Capital Partners S.L., a company incorporated with and governed by the laws of Spain, with registered office at Avenida La Union 61, 30730 San Javier Murcia, Spain, registered with the Trade Register under number Folio 138, Tomo 2.285, Hoja MU-54.321, 2a: sixty (60) Class A Shares.
- Sanba II Investment Company, a company incorporated in accordance with and governed by the laws of the Cayman Islands with registered office at c/o M&C Corporate Services P.O. Box 309 GT, Uglund House, South Church Street, George Town, Cayman Islands, registered with the Registrar of companies under number 144610: thirty-eight (38) Class A Shares.
- St Klemens Privatstiftung, a foundation incorporated with and governed by the laws of Austria, with registered office at Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Austria, registered with the Trade Register under number 130349s: three (3) Class A Shares.
- Swiss Life Asset Management (France), a company incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at 86, boulevard Haussmann, F-75380 Paris Cedex 08 France, registered with the Trade Register of Paris under number R.C.S. Paris 344.677.885: fourteen (14) Class A Shares.
- Tetral S.A, a company incorporated with and governed by the laws of Switzerland, with registered office at 36, route de Lavaux, 1095 Lutry, Switzerland, registered with the Trade Register under number CH-550-1000845-3: sixty (60) Class A Shares.
- Veropar S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg with registered office at 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-65.148: twenty (20) Class A Shares.
- Mr Walter Scherb, an individual, residing at Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Austria, born on 9 April 1965, in Linz, Austria: one (1) Class A Shares.

V. That all these new Class A shares have been entirely subscribed by the aforesaid subscribers and fully paid up, together with the share premium, by contributions in cash to the Company as confirmed on 15 July 2008, so that the total amount of eight million twenty three thousand three hundred sixty nine euro fifty nine cents (EUR 8,023,369.59) representing the amount of the above mentioned capital increase and comprising the payment of a share premium in an amount of seven million nine hundred seventy one thousand five hundred sixty nine euro fifty nine cents (EUR 7,971,569.59) has been at the free disposal of the Company, as was evidenced to the undersigned notary by presentation of the supporting documents for the relevant payments.

VI. That as a consequence of the above mentioned increase of the issued share capital with effect as of 15 July 2008, the first paragraph of article 5 of the articles of association is therefore amended and shall read as follows:

" **Art. 5. Corporate Capital.** The issued capital of the Company is set at five million ninety thousand nine hundred euro (EUR 5,090,900.-) divided into fifty thousand nine hundred eight (50,908.-) class A ordinary shares (the "Class A Shares"), with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each, which shall be held by the limited partners (associés commanditaires) and of one (1) class B ordinary share (the "Class B Share"), with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) which shall be held by the general partner (associé commandité) in representation of its unlimited partnership interest."

#### *Expenses*

The expenses, incumbent on the company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately three thousand five hundred euro (EUR 3,500.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. Upon request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present original deed.

#### **Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le vingt-huit juillet,

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire, de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Laurent FORGET, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg

agissant en sa qualité de mandataire spécial de Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe) S.C.A., SICAR, une société d'investissement en capital risque (SICAR) adoptant la forme d'une société en commandite par actions, ayant son siège social au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, constituée le 18 janvier 2007 suivant acte de M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, numéro 128 le 7 février 2007, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B- 123.634 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 22 Mai 2008 publié au Mémorial C, numéro 1626 le 2 juillet 2007 (la "Société"),

en vertu d'une procuration qui lui a été conférée par résolutions adoptées par le Conseil de Gérance de l'Associé Commandité de la Société, Lehman Brothers Merchant Banking Associates IV (Europe) S.à.r.l., une société à responsabilité limitée avec un capital social de EUR 12.500,- ayant son siège social au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-114.206, en date du 24 juin 2008, un extrait des dites résolutions, après avoir été signé "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera enregistré.

Lequel comparant, agissant en ladite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter les déclarations et constatations suivantes:

I. Que le capital social de la Société s'élève actuellement à cinq millions trente neuf mille cent euros (EUR 5.039.100,-) divisé en cinquante mille trois cent quatre vingt dix (50.390,-) Actions de Catégorie A et une (1) Action de Catégorie B, chaque action étant entièrement libérée.

II. Qu'en vertu de l'article 5 des statuts de la Société, le capital autorisé de la Société a été fixé à huit cent millions d'euros (EUR 800.000.000,-), représenté par sept mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (7.999.999) Actions de Catégorie A et une (1) Action de Catégorie B, ayant chacune une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) et qu'en vertu du même article 5, l'Associé Commandité de la Société a été autorisé à procéder à des augmentations de capital, lequel article des statuts étant alors à modifier de manière à refléter les augmentations de capital ainsi réalisées.

III. Que le Conseil de Gérance de l'Associé Commandité de la Société a, suivant les résolutions adoptées lors de sa réunion du 24 juin 2008 et en conformité avec les pouvoirs qui lui sont conférés en vertu de l'article 5 des statuts de la Société, décidé, sous réserve de la confirmation par l'un des gérants de l'Associé Commandité de la réception des fonds de souscription, laquelle confirmation est intervenue le 15 juillet 2008, une augmentation du capital social souscrit à concurrence de cinquante et un mille huit cent euros (EUR 51.800,-) par la création et l'émission de cinq cent dix huit

(518) nouvelles Actions de Catégorie A d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions de Catégorie A existantes.

IV. Que le Conseil de Gérance de l'Associé Commandité de la Société a, suivant les résolutions adoptées lors de sa réunion du 24 juin 2008, accepté, sur preuve de la réception par la Société des fonds de souscription, laquelle preuve a été donnée le 15 juillet 2008, la souscription de la totalité des cinq cent dix huit (518) nouvelles actions de Catégorie A ainsi que le paiement d'une prime d'émission totale de sept millions neuf cent soixante et onze mille cinq cent soixante neuf euros cinquante neuf centimes (EUR 7.971.569,59) comme suit:

- Anthemis S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-59.901: vingt (20) Actions de Catégorie A.

- Brancala Comercio, Gestao e Servicos LDA, une société constituée en conformité avec et régie par le droit portugais, ayant son siège social Avenida Arriaga, 30-1, Sala A-SE, P-9000 Funchal (Madeira), Portugal, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 511157851: dix (10) Actions de Catégorie A.

- Caja de Ahorros de Murcia, une caisse d'épargne constituée en conformité avec et régie par le droit espagnol, ayant son siège social au Gran Via Escultor Salzillo 23, 30005 Murcia, Espagne, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro Folio 16, Hoja MU 65808 2a: dix (10) Actions de Catégorie A.

- Cardif Assurance Vie, une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit français ayant son siège social au 5, avenue Kleber, F-75016 Paris, France, inscrite au Registre de Commerce de Paris sous le numéro R.C.S. Paris 732.028.154: cinquante (50) Actions de Catégorie A.

- Dafofin One S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-77.978: vingt (20) Actions de Catégorie A.

- FEI Caixagest Private Equity, un fond d'investissement constitué en conformité avec et régi par le droit portugais, ayant son siège social au Avenida Joao XXI, 63 Piso 2, 100-300 Lisbonne, Portugal, inscrit au Registre de Commerce sous le numéro 00129: vingt (20) Actions de Catégorie A.

- Finservice S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 17, rue de Beaumont, L-1219 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-12.191: cinq (5) Actions de Catégorie A.

- Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe) Investors S.C.A. une société en commandite par actions constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-123.633: soixante dix-huit (78) Actions de Catégorie A.

- Lodina Comercio, Gestao e Servicos LDA, une société constituée en conformité avec et régie par le droit portugais, ayant son siège social Avenida Arriaga, 30-1, Sala A-SE, P-9000 Funchal (Madeira), Portugal, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 511142641: dix (10) Actions de Catégorie A.

- Mediobanca S.p.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit italien, ayant son siège social Piazzetta Cuccia n° 1, I-20121 Milan, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Milan sous le numéro 343508: vingt (20) Actions de Catégorie A.

- MIGDAL Insurance Company Ltd, une société constituée en conformité avec et régie par le droit d'Israël, ayant son siège social au 4 Efal St, 49611 Petach Tikra, Israël, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 52-000489-6: vingt (20) Actions de Catégorie A.

- Private Equity International S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-85.227: quarante neuf (49) Actions de Catégorie A.

- Pyxis Investment Strategies LLP, une société constituée en conformité avec et régie par le droit anglais, ayant son siège social au 42, Portman Road, RG30 1EA Reading, Angleterre, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 0C309506: dix (10) Actions de Catégorie A.

- Quorum Capital Partners S.L., une société constituée en conformité avec et régie par le droit espagnol, ayant son siège social au Avenida La Union 61, 30730 San Javier Murcia, Espagne, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro Folio 138, Tomo 2.285, Hoja MU-54.321, 2a: soixante (60) Actions de Catégorie A.

- Sanba II Investment Company, une société constituée en conformité avec et régie par le droit des Iles Cayman, ayant son siège social au c/o M&C Corporate Services P.O. Box 309 GT, Ugland House, South Church Street, George Town, Iles Cayman, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 144610: trente huit (38) Actions de Catégorie A.

- St Klemens Privatstiftung, une fondation constituée en conformité avec et régie par le droit autrichien, ayant son siège social au Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Autriche, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 130349s: trois (3) Actions de Catégorie A.

- Swiss Life Asset Management (France), une société constituée en conformité avec et régie par le droit français, ayant son siège social au 86, boulevard Haussmann, F-75380 Paris Cedex 08 France, inscrite au Registre de Commerce de Paris sous le numéro R.C.S. Paris 344.677.885: quatorze (14) Actions de Catégorie A.

- Tetral S.A., une société constituée en conformité avec et régie par le droit suisse, ayant son siège social au 36, route de Lavaux, 1095 Lutry, Suisse, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro CH-550-1000845-3: soixante (60) Actions de Catégorie A.

- Veropar S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-65.148: vingt (20) Actions de Catégorie A.

- M. Walter Scherb, une personne physique, demeurant au Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Autriche, né le 9 avril 1965, à Linz, Autriche: une (1) Actions de Catégorie A.

V. Que toutes les nouvelles actions de Catégorie A ont été entièrement souscrites par les souscripteurs susnommés et libérées intégralement, avec une prime d'émission, par des versements en numéraire à la Société lesquels ont été confirmés le 15 juillet 2008, de sorte que la somme de huit millions vingt trois mille trois cent soixante neuf euros et cinquante neuf centimes (EUR 8.023.369,59) représentant le montant de la susdite augmentation du capital social et incluant le paiement de la prime d'émission pour un montant de sept millions neuf cent soixante et onze mille cinq cent soixante neuf euros cinquante neuf centimes (EUR 7.971.569,59), se trouve à la libre disposition de la Société, tel que démontré au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives de libération.

VI. Que suite à la réalisation de l'augmentation du capital social souscrit susmentionnée avec effet au 15 juillet 2008, le premier alinéa de l'article 5 des Statuts est modifié en conséquence et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. Capital Social.** Le capital émis de la Société est fixé à cinq millions quatre vingt dix mille neuf cent euros (EUR 5.090.900,-) divisé en cinquante mille neuf cent huit (50.908,-) Actions de Catégorie A (les "Actions de Catégorie A"), ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, qui seront détenues par les associés commanditaires et une (1) action de catégorie B ("Action de Catégorie B"), ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) qui sera détenue par l'associé commandité en représentation de son obligation illimitée dans la Société."

#### *Frais*

Les frais incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trois mille cinq cents euros (EUR 3.500,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française. A la requête du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses noms, prénom usuels, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. FORGET, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 août 2008, LAC/2008/32562. — Reçu douze euros (EUR 12,-).

*Le Receveur (signé): F. SANDT.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2008.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2008110432/220/261.

(080128177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

#### **Seafar SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 81.426.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2008.

*Pour SEAFAR S.A.*

Signature

Référence de publication: 2008109926/744/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08784. - Reçu 26,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080126883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

**Geo Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 105.532.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2008.  
Pour GEO LUXEMBOURG S.A.  
Signature

Référence de publication: 2008109927/744/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08785. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

**Trident Locations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 93.168.

*Extrait des résolutions prises par le Conseil d'administration en date du 3 juillet 2008*

- Le Conseil d'administration accepte la démission de Monsieur Jean-Pierre VERNIER de sa fonction d'administrateur et de Président du conseil d'administration de la société.

- Le conseil d'administration nomme comme nouvel administrateur en remplacement de Monsieur Jean-Pierre Vernier, Madame Dominique JONES-PICHERIT Administrateur-délégué, demeurant professionnellement 2a, rue des Capucins L-1653 Luxembourg. Madame Dominique JONES-PICHERIT terminera le mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Pierre Vernier venant à échéance lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

- Madame Dominique JONES-PICHERIT est également élue aux fonctions de Président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 30 juillet 2008.

Pour extrait conforme  
Signature

Référence de publication: 2008109914/534/20.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2008, réf. LSO-CT05334. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

**FutureTec S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.  
R.C.S. Luxembourg B 111.022.

Par la présente, je vous informe qu'en date de ce jour j'ai démissionné avec effet immédiat de mon mandat d'administrateur de la société FutureTec S.A., inscrite au RCS sous le n ° B 111.022.

Luxembourg, le 06/08/2008.

Magalie HILCHER.

Référence de publication: 2008109911/318/12.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2008, réf. LSO-CT06868. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

**Easy Solutions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3918 Mondcrange, 1, rue d'Ehlerange.  
R.C.S. Luxembourg B 103.571.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale des associés du 20 septembre 2007*

*Gérants*

L'Assemblée Générale des Associés a pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Madame Monique Angel, employée privée, née le 25 février 1964, demeurant L-3932 Mondcrange, 7A, rue de Limpach, avec effet immédiat, de ses fonctions de gérante administrative de la société.

- Nomination de Monsieur Philippe Raynaud, gérant de société, né à Belfort (France) le 7 octobre 1976, demeurant L-3260 Bettembourg, 80, route de Mondorf, aux fonctions de gérant unique de la société avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

La société sera valablement engagée par la signature individuelle du gérant unique.

*Extrait de l'Assemblée Générale du 8 août 2008*

*Cession de parts*

L'Assemblée Générale des associés a autorisé, conformément à l'article 8 des statuts, la cession de parts sociales suivante qui a eu lieu en date du 11 août 2008:

Madame Stéphanie KOENIGSECKER, née à Thionville (France), le 5 décembre 1981, demeurant à F-57310 Bousse, 15, rue Jules Massenet, a cédé les cinq (5) parts sociales qu'elle détenait, à Monsieur Stéphane BAGAT, né le 22 février 1977 à Forbach (France) demeurant 87, rue du Général de Gaulle, F-57330 Ettange-Grande.

Au terme de cette cession de parts sociales, les parts sociales sont détenues comme suit:

1) Monsieur Philippe RAYNAUD, soixante-dix parts sociales . . . . .	70
2) Monsieur Yves RAYNAUD, treize parts sociales . . . . .	13
3) Madame Marie-José STEMART, douze parts sociales . . . . .	12
4) Monsieur Stéphane BAGAT, cinq parts sociales . . . . .	5
<b>Total: cent parts sociales . . . . .</b>	<b>100</b>

Luxembourg, le 11 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008109959/1218/32.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT05087. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080127437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

**Arlvest S.A. Holding, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1468 Luxembourg, 14, rue Erasme.

R.C.S. Luxembourg B 74.573.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 juillet 2008 que:

- l'assemblée a accepté la démission de:

\* Madame Ute Bräuer, avec adresse professionnelle au 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg, de sa fonction d'Administrateur de la société avec effet immédiat;

- l'assemblée a décidé de nommer:

\* Monsieur Michel Raffoul, avec adresse professionnelle au 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, en tant que nouvel Administrateur de la société, avec effet immédiat;

- Le nouvel Administrateur a été élu jusqu'à la prochaine assemblée statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008;

- l'assemblée a décidé de renouveler les mandats des administrateurs:

Monsieur Guy HARLES,

Monsieur Paul MOUSEL,

ainsi qu'au Commissaire aux Comptes, Madame Catherine KOCH,

Jusqu'à la prochaine assemblée statutaire appelée à délibérer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29/07/2008

*POUR ARLVEST S.A. HOLDING*

Signature

*Mandataire*

Référence de publication: 2008109828/1005/30.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11856. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080127002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.